

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE

DE NIMES

~~~~~  
ANNÉE 1883.

~~~~~  
NIMES

IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET ET C^{ie}

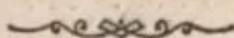
12 — rue Pradier — 12

—
1883

TABLE

du Bulletin de l'Académie de Nîmes

ANNÉE 1883



FAITS ACADÉMIQUES

	Pages.
Election de M. <i>Faudon</i> , président d'année..	6
Election de M. <i>Bolze</i> , vice-président d'année.	6
Décès de M. <i>Jules Pagezy</i> , associé corres- pondant.....	6
Election de M. <i>Torcapel</i> , membre résidant..	10
M. <i>Vigne</i> , passe dans la classe des membres honoraires.....	10
Délégation de MM. l'abbé <i>Azaïs</i> et <i>Liotard</i> aux conférences de la Sorbonne.....	16
Rappel par la Préfecture des formalités à remplir pour l'autorisation du legs Sabatier.	16
Rapport de la Commission de publication du volume des Mémoires pour 1882.....	17
Compte de gestion du trésorier pour l'exer- cice 1882.....	18
Démission de M. <i>Alphonse Dumas</i>	29
Il est nommé membre honoraire.....	47
Proposition d'achat par M. <i>Hermann</i> , librair- re de Paris d'un lot de volumes ayant trait aux sciences mathématiques et physiques.	34
M. le Ministre de l'Instruction publique de- mande l'envoi de volumes complémentaires des Mémoires de l'Académie pour la biblio- thèque des sociétés savantes.....	34
Approbation du compte de gestion du tréso- rier.....	35

Fixation du jour de la séance publique au samedi 26 mai.....	41
Nomination de la Commission pour choix d'un sujet de concours, MM. <i>Ginoux</i> , <i>Lenthéric</i> , <i>Bondurand</i> , <i>Clavel</i>	41
Don d'ouvrages d'histoire naturelle à la Société d'étude des sciences naturelles.....	42
Décès de M. <i>Vigne</i> membre honoraire.....	47
Election de M. <i>Amédée Villard</i> membre résidant.....	47
Rapport de la Commission sur le concours de 1883 (histoire locale) par M. <i>Bondurand</i>	47
Concours ouvert pour 1885, sur une question d'économie sociale (Syndicats professionnels).	49
Décès de M. de <i>Baumefort</i> , membre non-résidant.....	50
Circulaire ministérielle relative au congrès de la Sorbonne. Programme pour 1884..	52
Délégation de M. <i>Liotard</i> , pour la Commission de distribution du legs Boucher de Perthes.....	68
Compte-rendu des travaux de 1882, par M. <i>Gaidan</i>	68
Distribution de médailles en séance publique aux donateurs de fragments antiques....	70
Election de M. le docteur <i>Mazel</i> , membre résidant.....	74
Election de M. <i>Falguière</i> , associé correspondant.....	74
Mémoire adressé à la municipalité de Nimes pour en obtenir le paiement, à titre d'avance, des droits d'enregistrement relatifs au legs Sabatier.....	83
Vote favorable du Conseil municipal, remerciements de l'Académie.....	86
Sursis à l'acceptation du Legs.....	89
Election de M. le Président <i>Baudrier</i> associé-correspondant.....	93
Vacances de l'Académie, proposition de M. <i>Bondurand</i>	99
Décès de M. <i>J. Gaidan</i> membre résidant..	102
Portraits des membres de l'Académie, proposition de M. <i>Doze</i>	110

Décès de M. <i>Armand de Flaux</i> , associé-correspondant	115
Election de M. <i>Alexandre Westphal</i> , associé-correspondant.....	120
Election de M. <i>Gust. Marty</i> , associé-correspondant.....	130

BIOGRAPHIE. — HISTOIRE LOCALE.

Procès-verbal de la prestation du Serment civique, par M. le curé Serane, d'Aiguesvives, communiqué par M. le pasteur <i>Dardier</i>	11
Une lettre des prisonnières de la Tour de Constance (archives d' Aimargues) communiquée par M. <i>Bondurand</i>	22
Documents relatifs au séjour à Uzès de Duodena fille de Charlemagne, communiqués par M. l'abbé <i>Azaïs</i>	23
Notice historique et bibliographique sur Sébastien Jaquy, premier imprimeur connu de Nimes, par M. le docteur <i>Puech</i>	29
Sur le séjour à Nimes de Bénédict Turrettini, pasteur de Genève, par M. <i>Dardier</i>	42
Notice biographique sur M. Emile Teulon, par M. le président <i>Pelon</i>	49
Détails biographiques sur le général Merle, à propos de la notice de M. Mazel, par M. de <i>Montvaillant</i>	53
Troubles survenus à Nimes à la suite d'une ordonnance de refonte de la monnaie de cuivre, par M. <i>Michel</i>	58
Criées du baron d'Hierle (arrondissement du Vigan) découvertes par M. <i>Falguière</i> et signalées par M. <i>Bondurand</i>	62
Statuts de la confrérie de l'hôpital de Saint-Jacques à Nimes, communiqués par M. <i>Bondurand</i>	63
Criées faites à Caissargues au nom de Jacques de Lageret, communiquées par M. le docteur <i>Puech</i>	73

Trois lettres autographes de Rabaut Saint-Etienne (et portraits) communiquées par M. <i>Liotard</i>	82
Quittance originale (sur parchemin) de Thomas de Vénéjan, pour partie de ses gages comme chatelain de Fourques, 1491, communiquée par M. <i>Ch Liotard</i>	98
Découverte d'une lettre d'Henri de Navarre (Henri IV) à M. de Vacqueresse, par M. <i>Falguière</i>	105
Contrat d'apprentissage d'un comédien, communiqué par M. le docteur <i>Puech</i>	107
Notice biographique sur M. Moriau, par M. <i>Delépine</i>	121-133
Trois quittances originales sur parchemin : 1° Le capitaine de la Tour du pont de Villeneuve-lez-Avignon (Havart) 1431. — 2° Les 16 gardiens des portes et des tours d'Aiguesmortes, 1445. — 3° Jehan Robert, juge criminel à Beaucaire, 1505, communiquées par M. <i>Ch. Liotard</i>	138

ARCHÉOLOGIE

Inscriptions antiques (cinq), communiquées et interprétées, par M. <i>Michel</i>	19
Moulage d'une inscription donnée par le musée Calvet à l'Académie.....	115
Découverte d'un tombeau Gallo-Romain dans un domaine de M. Magne, communication de M. <i>Goudard</i>	115
Découvertes d'inscriptions, lampes et objets divers dans les fouilles des nouvelles halles, par M. <i>Michel</i>	121
Découverte de deux inscriptions du moyen âge sur le même emplacement, interprétation par M. <i>Bondurand</i>	141
Découverte d'une grande mosaïque dans la rue des Halles, dessin relevé par M. <i>Michel</i>	141

AGRICULTURE. — HISTOIRE NATURELLE

Notice sur le <i>Phalaris paradoxa</i> , par M. l'abbé <i>Magnen</i>	7
--	---

Notice sur l'hybridité du <i>Narcissus Joncifolio tazeta</i> , par M. l'abbé <i>Magnen</i>	68
Le Rhône primitif et son Glacier, par M. <i>Lenthéric</i>	88-90
Rapport sur la caverne à ossements de Lherm, (décrite par M. <i>Marty</i>), par M. <i>Lenthéric</i>	117
Compte-rendu des observations présentées au Congrès de Versailles en 1877, par M. le sénateur Meinadier sur le Phylloxera, par M. <i>Bolze</i>	136

POÉSIE

Dernières œuvres de M. Alexandre <i>Saint-Jean</i> , communiquées par M. <i>Gaidan</i>	10
Rapport sur un poème de M. l'abbé <i>Blanc</i> , intitulé : <i>Adelcharie</i> , par M. l'abbé <i>Ferry</i> ..	29
A Pompéï, par M. <i>Eug. Brun</i>	59
Sezèto, fable patoise, par M. <i>Bigot</i>	65
Recueil de Poésies de M. Marcelin Veyssière, communiqué par M. <i>Bolze</i>	68
La fête du Pont-du-Gard, par M. <i>Brun</i>	74
Paraphrase en vers patois du premier aphorisme d'Hippocrate, communiquée par M. <i>Mazel</i>	93
L'Aveugle de Castel-Culié, traduction en français du Poème de <i>Jasmin</i> , par M. <i>Alexandre Westphal</i>	103
Les jouissances matérielles (tableau du 2 ^e Empire) par M. <i>Brun</i>	118

BIBLIOGRAPHIE. — PÉRIODIQUES.

Deux ouvrages à gravures (sujets de l'Ancien Testament), appartenant à M. Méric, signalés par M. <i>Dardier</i>	36
Sur les publications de M. Mazel (Etudes de langue romane) par M. de <i>Montvaillant</i>	56
Suite de la publication des scènes historiques du xvi ^e siècle, gravées par Tortorel	

et Perrissin (La Michelade), signalée par M. <i>Dardier</i>	76
Etude de M. Baudrier, sur l'orthographe du nom de Guill ^{me} Rouville, imprimeur lyonnais. Rapport de M. <i>Puech</i>	92
Compte-rendu de 2 vol. de l'annuaire de la Société Philotechnique 1881 et 1882 par M. <i>Ch. Liotard</i>	104
Publication des scènes du xv ^e siècle de Tortorel et Perrissin, signalée par M. <i>Dardier</i>	109
Répertoire des travaux historiques. Circulaire pour le compléter.....	114

ÉCONOMIE POLITIQUE

Rapport sur trois ouvrages de M. Amédée Villard (L'Esclavage, le Servage, le Proletariat) par M. <i>Clavel</i>	35
Le Socialisme d'Etat, par M. <i>Villard</i>	118
Rapport sur diverses œuvres de M. de Masquard par M. <i>Villard</i>	120
Rapport sur les <i>Principes d'Economie politique</i> de M. Ch. Gide, par M. <i>Bondurand</i> ,.....	130

VARIÉTÉS

Traduction en français des Proverbes en langue d'oc de Kulman, par M. <i>Mazel</i>	121
Etude esthétique sur les deux tableaux de M. Rochemasse (Vitellius, Andromaque), par M. <i>Bolze</i>	134



BULLETIN

DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 13 janvier 1883.

Présents : MM. VERDIER, appelé à *présider*, en l'absence de MM. le Président et le Vice-Président titulaires, empêchés ; Bigot, Brun, Bolze, Michel, Dardier, Bon-durand, Simon, *membres résidants* ; abbé Magnen, *associé correspondant* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 30 décembre 1882 est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications reçues pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, septembre 1882.

Annales de l'Académie Jasmin, à Agen, novembre 1882.

Revue des Langues romanes, décembre 1882.

L'Académie procède, aux termes de l'article 29 du règlement, au renouvellement partiel du bureau.

Sont désignés par le vote unanime de l'Académie :

En qualité de président pour
la présente année..... M. V. FAUDON.

En qualité de vice-président
pour la présente année... M. BOLZE.

—

L'Académie a reçu de M. le Chef d'escadron commandant le 10^e escadron du train des équipages, président de la réunion des officiers de Fougères, une demande tendant à obtenir de l'Académie quelques livres ou publications pour alimenter sa bibliothèque.

M. l'Archiviste est autorisé, pour donner satisfaction à cette demande, à disposer de ceux des volumes de nos mémoires, que la bibliothèque possède en assez grand nombre.

—

L'Académie est avisée du décès de M. Jules Pagezy, ancien maire de Montpellier, et successivement député et sénateur de l'Hérault, qui crée un nouveau vide dans la classe des associés-correspondants. L'Académie consigne au procès-verbal de ce jour l'expression de ses regrets.

—

L'ordre du jour appelle une communication de M. l'abbé Magnen sur le *Phalaris paradoxa*, intéressante graminée qui vient s'ajouter à la Flore du département du Gard.

La lecture de M. l'abbé Magnen se résume ainsi :

Le Phalaris paradoxa L., plante nouvelle pour la Flore du Gard. — Cette plante rare affectionne le voisinage de la zone littorale, où croissent aussi, dans l'Hérault et les Bouches-du-Rhône, le *Ph. brachystachys*, Link., le *Ph. nodosa*, L. et le *Ph. minor*, Retz.. C'est une nouveauté pour la Flore du Gard, et comme une annonce de découvertes futures. Nous l'avons récoltée autour du potager de Broussan, en juin 1882. Cette station lui convenant, elle s'y perpétuera sans doute. Nous espérons même la rencontrer ailleurs, en société de ses congénères, dans la région qui se développe, plus ou moins imprégnée d'influence marine, entre Aiguesmortes et Bellegarde.

Le *Ph. paradoxa* L. est une espèce de la bonne école, bien caractérisée. L'importance et la fixité de ses traits spécifiques lui ont valu d'échapper à la synonymie, ce fléau de la botanique. L'épithète de *præ-morsa*, que lui applique Lamarck, est moins synonymique qu'explicative de l'appellation linnéenne. Celle-ci est préférable. Le *Ph. paradoxa* plaît surtout au botaniste ; mais il est intéressant pour tous, comme représentant de la famille aussi utile que modeste des graminées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 27 janvier 1883.

Présents : MM. FAUDON , *président* ; Bigot, Brun, Verdier, Dombre, Puech, Gaidan, Bolze, Doze, Michel, Delépine, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Clavel, *membres résidants* ; abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Ch. Liotard , *secrétaire-perpétuel*.

—
Le procès-verbal de la séance du 13 janvier est lu et adopté.

—
M. FAUDON, en prenant possession du fauteuil de la présidence, remercie ses confrères de la distinction dont ils l'ont honoré, et, sur sa proposition, l'Académie vote des remerciements à son prédécesseur, M. Gaidan.

—
Le Secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie depuis la dernière séance, savoir :

Procès-verbaux de la Société d'histoire naturelle de Boston, t. XX, XXI et XXII.

Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, 5^e vol.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1882, n° 3.

Bulletin de la Société philomatique de Paris. 1881-1882.

Mémoires de la Société académique des sciences et arts de Saint-Quentin, 1880-1881.

Bulletin de la Société de Borda — Dax, 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1881-1882, n° 4.

Bulletin de la Société départementale de statistique de la Drôme, janvier 1883.

Revue des travaux scientifiques, t. II, n° 10.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1882, n° 3.

Revue de l'Histoire des religions, t. VI, n° 4 et 5, du musée Guimet.

L'Investigateur, journal de la Société des Etudes historiques, novembre et décembre 1882.

Atti della R. Accademia dei Lincei, t. VII, nos 1 et 2.

Le Monde pittoresque, nos 3 et 4, 3^e année.

Revue savoisiennne, novembre 1882.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, décembre 1882.

—
Le Secrétaire présente, suivant l'usage, à l'Académie, l'état statistique, indiquant le nombre de présences de chacun de ses membres aux séances de l'année 1882.

L'ordre du jour appelle le vote pour l'élection d'un membre résidant, en remplacement de M. Meynard-Auquier, décédé.

M. l'ingénieur Alfred Torcapel est nommé à l'unanimité à la place vacante.

L'Académie, consultée sur les résolutions à prendre par suite du déplacement de M. Pelon, passé dans la classe des membres non-résidants, et de l'impossibilité par M. Vigne d'assister aux séances,

Décide, conformément à l'article 8 du Règlement, que le titre de membre honoraire sera dès à présent accordé à M. Vigne, et déclare vacants, par suite des deux résolutions ci-dessus, les deux sièges de membres résidants occupés, jusqu'à la fin de l'année 1882, par MM. Pelon et Vigne.

Les propositions pour leur remplacement peuvent être reçues dès à présent, et le registre des présentations, à cet effet, restera ouvert jusqu'à la dernière séance de février.

M. GAIDAN présente à l'Académie un nouveau volume contenant des poésies inédites de feu Alexandre Saint-Jean, offert à l'Académie par M^{lle} Emma Saint-Jean, sœur de l'auteur.

Ce volume contient, à la suite de deux livres de pièces diverses, trois poèmes : *le Mazet, la Conquête d'Alger, la Lampe du Mineur.*

M. Gaidan signale, parmi les œuvres très remarquables de ce nouveau volume, deux pièces dont il donne lecture :

Une *Epître à M. Alexandre Vincens*, professeur de rhétorique au lycée de Nîmes et un des membres les plus distingués de notre Compagnie ;

Et le *Crapaud*, fable.

M. DARDIER donne quelques extraits d'un registre communal d'Aiguesvives, côté GG, 8, qui lui a été signalé par M. Bondurand. A la page 81, se trouve le texte de la « Prestation de serment de Philippe Serane, curé de la paroisse Saint-Pierre. »

Ce curieux document, et qui sent bien son époque, commence ainsi :

« Verbal. L'an 1791 et le 16 janvier, moi Philippe Serane requis par M. le Maire et Messieurs les Municipaux de prêter ce jourd'hui dimanche, à l'issue de la messe pontificale dans l'église paroissiale, le serment prescrit par les décrets de l'Assemblée nationale des 12 et 24 juillet dernier, et encore par celui du 27 novembre 1790, sanctionné par le Roi, me suis rendu à cet effet à l'église pour faire hommage de soumission aux lois de l'Etat; et avant de prêter le serment requis, je l'ai fait précéder et suivre de l'exposition et exhortation suivante que j'ai cru devoir inscrire tout au long dans ce registre pour être soumise au jugement de l'église, auquel j'adhère de bouche, de cœur et d'esprit. »

Suit un véritable sermon sur ce texte : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* (Mathieu, xxii). L'orateur établit nettement la distinction entre le pouvoir de l'Etat et celui de l'Eglise; il veut être bon citoyen, tout en restant catholique fidèle. Il se flatte qu'il n'y aura pas conflit de devoir; mais si l'Assemblée nationale voulait entreprendre sur la puissance ecclésiastique, « je déclare, dit-il, que je préfère obéir à Dieu et que mon serment ne s'étend pas jusque-là. Et empruntant le langage de M. l'abbé Grégoire, dont le patriotisme n'est

pas suspect, lorsqu'il a prêté le serment civique devant l'auguste Assemblée dont il est membre, « je vous déclare que je suis et serai pendant toute ma vie aussi inviolablement attaché aux loix de la religion catholique qu'à celles de la patrie. Je ne vous dissimulerai pas que, quoique je sois animé, autant que personne, de sentimens patriotiques, j'ai éprouvé d'abord quelque peine et quelque répugnance pour le serment que je vais prêter. Mais un examen plus sérieux et plus réfléchi, et l'assurance que M. l'abbé Grégoire nous donne des sentimens de l'Assemblée nationale qu'il doit aussi bien connaître que personne, ont bientôt dissipé mes inquiétudes et m'ont pleinement rassuré, etc. »

Nous ne savons ce que fit plus tard cet excellent curé d'Aiguesvives, lorsqu'il vit que décidément le pouvoir civil empiétait sur le pouvoir ecclésiastique. Mais la Convention n'avait pas encore remplacé l'Assemblée nationale, et il parle avec satisfaction du bonheur qui va être le partage de tous les Français.

Il ne pouvait oublier qu'il y avait dans sa paroisse un grand nombre de protestants. Il les conjure, en finissant, de lui donner la joie de les « voir tous réunis dans son église pendant les jours du Seigneur, ne formant tous qu'un même troupeau. » Et il énumère rapidement les raisons qui doivent les engager à venir à lui. Mais comme il pressent quelque résistance, il ajoute : « Quoique nos sentimens religieux soient différens, soyons unis par les sentimens d'amitié, de fraternité, de civisme et de patriotisme. Je vous demande à tous votre amitié et estime dont je ferai toujours grand cas et que je tâche-

rai de mériter autant qu'il dépendra de moi, etc., etc. » On ne pouvait mieux dire : ces appels à la douceur valent mieux que les dragonnades.

Ont signé : CAUSSE, maire; DEJARDIN, officier municipal; COMBE, officier municipal; MARIOGE, officier municipal; BENEZET, officier municipal; CABANIS, officier municipal; J. BARNIERE; COMBE; Paul HÉBRARD; COULONDRE; PASQUIER; GRANON, pasteur de la commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 10 février 1883.

Présents : MM. PUECH, appelé à *présider* en l'absence du président et du vice-président titulaires, empêchés ; Aurès, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Gouazé, Carcassonne, Doze, Michel, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, *membres résidants* ; abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose et énumère les publications périodiques adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Revue épigraphique du midi de la France (Allmer), n° 21, novembre et décembre 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, octobre et novembre 1882.

Revue des Langues romanes, janvier 1883.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 2° série, t. II.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, janvier 1883.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 2^e trimestre 1882.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 4^e trimestre 1882.

Société d'agriculture et industrie du département du Var, 7^e série, t. V, 3^e livraison.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, t. XVI, 1882, 4^e fascicule.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage :

1^o Trois ouvrages de M. Amédée Villard, ancien avoué à la Cour d'appel de Nîmes :

Histoire de l'Esclavage ancien et moderne.
Histoire du Servage.

Histoire du Proletariat.

Ces ouvrages sont remis à M. Clavel, qui veut bien se charger d'en faire l'objet d'un rapport.

2^o *Pétrarque : Ses voyages, ses amis, sa vie chrétienne*, par M. l'abbé Fuzet, associé-correspondant, aujourd'hui curé à Génolhac.

3^o *Triduum* solennel pour l'inauguration de la statue de Bridaine, à Chusclan, la consécration de la basilique de Nîmes, et la bénédiction de la nouvelle sépulture des Evêques de Nîmes, les 24, 26 et 27 octobre 1882, compte-rendu général par M. l'abbé Azaïs, membre honoraire.

M. Torcapel, membre nouvellement élu, remercie l'Académie de la distinction dont il a été l'objet, et s'excuse de ne pouvoir prendre séance dès ce jour.

L'Académie a reçu la circulaire annuelle par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique annonce l'ouverture des conférences de la Sorbonne, qui auront lieu, cette année, les 27, 28 et 29 mars. — La séance générale de clôture aura lieu le samedi 31 mars.

M. le Ministre transmet le programme des questions d'économie politique, qui seront, pour la première fois, comprises au programme des conférences.

Enfin, il invite l'Académie à lui faire connaître, sans retard, la liste de ses délégués auxquels seront adressées des lettres d'invitation.

MM. l'abbé Azaïs et Liotard sont désignés en cette qualité.

M. le Préfet rappelle, par une lettre du 7 février, qu'il attend la réponse de l'Académie au sujet de l'autorisation d'accepter le legs Sabatier.

M. le Secrétaire est invité à faire connaître à M. le Préfet la résolution de l'Académie à cet égard.

La Commission de publication communique l'état des travaux de l'Académie qui lui ont paru pouvoir former les éléments du volume des Mémoires à publier en 1883, avec les matériaux empruntés à l'année 1882.

Cet état est arrêté, conformément à la liste suivante :

Pièces liminaires lues à la Séance publique du 27 mai 1882 :

Discours de M. J. GAIDAN, *président*. — Alexandre Saint-Jean, sa vie et ses œuvres.

Compte-rendu des travaux de l'année 1881, par M. le docteur Albert PUECH, *président de la dite année*.

Une lettre de l'abbé Valette, prieur de Bernis, à M. Jacob Vernes, pasteur à Genève, par M. le pasteur DARDIER.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE LOCALE

Découvertes archéologiques par M. Albin MICHEL.

Les Deux Couvents des Ursulines de Nîmes, par LE MÊME.

Statuts particuliers de l'abbaye de Psalmodi, par M. Edouard BONDURAND.

Deux textes en langue romane et vulgaire, par M. Ed. Bondurand.

Original de l'ordonnance de paiement pour travaux effectués à l'ancien château de Nîmes, communiqué par M. LIOTARD.

HISTOIRE — BIOGRAPHIE

Sur l'ouvrage de M. l'abbé Fabre : *La Jeunesse de Fléchier*, par M. l'abbé FERRY.

Notice biographique sur M. Léonce Maurin, par M. V. FAUDON.

GÉOLOGIE

Etude géologique sur les Basses-Cévennes, *suite*, par M. JEANJEAN.

POÉSIE

L'Empoisonneuse, par M. Ph. VIGNE.
L'Oiseau, par M. Eug. BRUN.
La Granouyo et lou Rat, par M. A. BIGOT.

DÉMOGRAPHIE

Une ville au temps jadis. — Nimes en 1592. — Suite et fin, par M. Alb. PUECH.

M. le Trésorier présente à l'Académie le compte rendu de notre situation financière au 31 décembre 1882, telle qu'elle résulte des opérations de caisse pendant la dite année.

Les recettes totales, y compris le report de 1881, se sont élevées au chiffre de..... 4.236 fr. 16
Les dépenses, à la somme de 2.629 »
D'où résulte un solde en

caisse, au 1^{er} janvier 1883, de 1.607 fr. 16

Ce chiffre, relativement élevé, s'explique par cette circonstance que le Concours de 1882 n'a pas donné lieu à la délivrance du prix ordinaire.

Le solde de 1.607 fr. 16 est représenté par

Compte courant Gaidan.....	584	95
Compte courant Trésorerie...	886	31
Argent en caisse.....	29	90
Valeurs en jetons bronze 25.50}		
id. argent 80.50}	406	»
	<hr/>	<hr/>
	1.607	16

M. MICHEL fait part à l'Académie des récentes découvertes d'inscriptions romaines, de provenances diverses :

Ayant été prévenu que M. Pocheville, plâtrier, avait trouvé chez un maçon de la ville plusieurs inscriptions qu'il avait fait

porter dans son atelier, je me suis transporté chez lui, et j'y ai reconnu cinq pierres tombales qui portent les inscriptions suivantes :

1°

D, M	D, M
T V T A E	V E R I
M A X V M I · F	V E L A G E N I F
V T V L L I V S · F	V T V L L I V S · F

hauteur, 0^m42 ; largeur, 0^m67.

D[is] M[anibus] Tutæ Maxumii F[ilicæ] Utullius F[ilius]
D[is] M[anibus] Veri, Velageni [Fili] Utullius [Filiu]

« Aux Dieux Manes de Tuta, fille de Maximius, Utullius son fils. »

« Aux Dieux Manes de Verus, fils de Velagenus, Utullius son fils. »

Nous nous trouvons ici en présence d'un double monument élevé par un fils à la mémoire de son père et de sa mère, dont les restes étaient probablement réunis dans le même tombeau.

La pierre est très simple, sans autres ornements qu'un cadre double terminé en triangle. — On remarque seulement deux accents sur l'V de Tutæ et sur l'E de Veri. — Les caractères sont assez beaux. Cette inscription, qui avait disparu, avait été indiquée par *Ménard*, t. VII, Part. III, Dissert. IV, n° 96, comme se trouvant dans la maison de M. Parades. Elle est aussi mentionnée par :

Grasser, *De Antiq. Nem.*, p. 69;

Guiran, *Inscript. Antiq. Nem.*, ms. 9, p. 82;

Reines, *Inscript. Antiq.*, class. 16, inscript. n° 33.

La famille des *Utullius* n'est pas une inconnue pour nous, car *Ménard* mentionne une inscription qui se trouvait dans la mai-

son Lombard de la Tour, rue Dorée, à Nîmes,
et qui était ainsi conçue :

D M
L·VTVLII
ALBINI
AVITI·FIL
IVLIAE SERVATAE VXOR.
L. VTVLIVS SEIANVS
L. VTVLIVS CELSIVS
L. VTVLIVS AVENTINI
L. VTVLIVS INVENTVS
L. VTVLIVS NIGELLIO
LIBERTI PATRONIS

Comme on le voit, Lucius Utulius Albinus
fils d'Avitus, et Julia Servata avaient large-
ment usé de l'affranchissement, et l'on com-
prend le témoignage de reconnaissance de
leurs anciens esclaves.

Ménard cite encore un autre *Utulius*, dont
la pierre tombale avait été vue par lui dans
le jardin de M. Bompard ; elle était ainsi
conçue :

D. M.
L. VTVLI
EVPREPE
TIS
MVNATIA
SABINA·MAT·
FILIO·OPTIMO.

2°
D M
SATVLLI
HOSPITIS·F
AVITA·VXOR

Hauteur, 0^m53 ; largeur, 0^m37.

D[is] M[anibus] Satulli[i] Hospitis F[ilii] Avita uxor.

« Aux Dieux Manes de Satullius, fils d'Hospès, Avita,
son épouse, a élevé ce monument. »

Ménard, t. VII, Part. III, Dissert. V,
n° LXVI, en parle et dit que cette inscrip-
tion se trouvait dans le jardin Fasendier.

V. *Rullman*, Rec. ms. Antiq. Nem.,
ms. cap. 10, page 106 ;

Gruter, Inscript. antiq., p. 1325, inscrip. 5 ;

Guiran, Inscript. antiq. Nem., ms.,
cap. 10, p. 106.

Cette inscription n'offre rien de remarqua-
ble ; les caractères sont assez beaux et sont
renfermés dans un cadre terminé par un
triangle, quoique la pierre soit arrondie par
le haut.

3°

MAN

M·NESTERIS

Hauteur, 0^m22 ; largeur, 0^m36.

Man[ibus] M[arci] Nesteris.

« Aux Dieux Manes de Marcus Nester. »

Ce fragment d'inscription est, je crois,
inédit ; il n'offre de remarquable qu'un accent
sur l'A de Manibus. Parmi nos inscriptions
nimoises, c'est la première fois que je ren-
contre ce nom.

4°

DIIS·MANIB

L·CORNÉLIO

ATHENAEO

ANTHVS·PATER

Hauteur, 0^m50 ; largeur, 0^m45.

Diis Manib[us] L[ucio] Cornelio Atheneo,
Anthus Pater.

« Aux Dieux Manes. — A Lucius Cornelius Atheneus,
Anthus, son père (a élevé ce tombeau). »

Ménard l'indique comme se trouvant dans
la maison qui joint le bureau du poids de la

farine, hors la porte de la Madeleine. T. VII, Part. III, Dissert. IV, n° XXXV.

Grasser, De Antiq. Nem., p. 55.

Gruter, inscript. Antiq. Nem., ms. cap. 8, p. 75.

Reines, insc. Ant., class. 12, ms. 29.

Il y a un accent sur l'E de Cornelio, le T et l'E de Pater sont liés.

5°

Q. CAPITONI
MESSORIS

Hauteur, 0^m85 ; largeur, 0^m44.

[Dis] M[anibus] Q[uinti] Capitonii Messoris.

« Aux Dieux Manes de Quintus Capitonius Messor. »

Nous connaissons le Cognomen Messor par d'autres inscriptions, notamment par celle qu'a donnée au Musée M. Auguste Pelet, et qui porte l'inscription suivante :

M· OCTAVIO·

MESSORIS·F·

et par une autre plus complète et exécutée avec un certain luxe :

D· M·

T· BODVACII

KARI

GAIAE·MESSORIS·F·

C· BODVACIVS

KARVS

SIBI·ET·PARENTIB·

V· F·

M. BONDURAND communique le texte original d'une lettre adressée par les prisonnières détenues dans la Tour de Constance à un citoyen d'Aimargues, pour le remercier de quelques secours d'argent (18 livres).

Cette lettre, signée par trois détenues, est empruntée aux archives de la ville d'Aimargues.

M. l'abbé AZAÏS termine la séance par la lecture de documents relatifs au séjour d'une fille de Charlemagne à Uzès, où elle aurait été reléguée par son mari, Bernard d'Aquitaine.

« La ville d'Uzès a été, pendant près de vingt ans, vers le milieu du ix^e siècle, la résidence d'une noble princesse, non moins illustre par sa vertu que par sa naissance, à qui l'amour maternel a inspiré un ouvrage que l'on peut considérer comme un précieux monument littéraire de cette époque. C'est Duodène, Dodana ou Doda, car ces divers noms se trouvent dans les manuscrits de Mabillon et de Baluze. Elle était fille de Charlemagne, et c'est dans le palais de son père, à Aix-la-Chapelle, qu'elle fut initiée à la connaissance des lettres par quelques-uns de ces érudits que le grand empereur avait attirés à sa cour. Dix ans après la mort de Charlemagne, en 824, elle épousa Bernard, l'aîné des sept fils de Guillaume, duc d'Aquitaine, fondateur et moine du célèbre monastère de Gallone, ou Saint-Guilhem-du-Désert. Le mariage fut célébré avec une grande pompe à Aix-la-Chapelle, en présence de Louis le Débonnaire, frère de la princesse.

» Tandis que le comte Bernard faisait toujours, à la tête de ses troupes, des expéditions lointaines, Duodène se retira dans la ville d'Uzès, qui faisait partie de la province de son époux, et c'est là qu'elle passa sa vie et qu'elle finit ses jours dans l'accomplissement de ses devoirs de mère chrétienne. Cette vie obscure, sans bruit et sans éclat, présente un contraste frappant avec l'existence agitée de son époux, qui se passe dans les intrigues des partis et dans le tumulte des

camps. Aussi, l'histoire de Duodène est simplement l'histoire d'une âme. Tout est intime et caché dans cette vie entièrement consacrée à l'éducation des enfants, à la prière et aux bonnes œuvres. Injustement reléguée par un époux ombrageux, dans une ville éloignée, elle ne laisse échapper aucune plainte, et le nom de Bernard, son époux, ne réveille dans son cœur que des sentiments de respect et de soumission.

» Elle a deux fils, objet de sa tendre sollicitude, et elle se consacre tout entière à leur éducation. Elle compose pour eux un ouvrage qui est un touchant monument de sa tendresse maternelle. Ce sont des conseils, des recommandations, des exhortations et des prières. Cet ouvrage porte le nom de *Manuel*, et ce titre nous montre qu'elle désire que ses fils l'aient toujours entre leurs mains et sous leurs yeux pour qu'il leur serve de règle de conduite.

» Cet opuscule, écrit en latin, est d'un style assez pur, malgré quelques incorrections qui tiennent à l'époque où il fut composé. Il est divisé en 73 chapitres. Mabillon, qui a eu entre les mains le manuscrit alors qu'il était dans les archives du monastère de la Grasse, dans l'ancien diocèse de Narbonne, et qui se trouve aujourd'hui à Paris, à la Bibliothèque nationale, n'en a publié que 13 chapitres dans le recueil des *Acta Ordinis Sancti Benedicti*.

» Les premiers chapitres traitent de Dieu et de ses perfections. Dans les chapitres suivants, Duodène rappelle à ses fils l'honneur et le respect qu'ils doivent à leur père. Elle les exhorte à combattre l'orgueil, à repousser les penchants vicieux, à plier l'esprit aux petites choses comme aux gran-

des, à s'exercer à la patience, à pardonner aux ennemis, à supporter la persécution, la souffrance et les peines de la vie. Elle leur recommande, avec un accent plus pressant, de se montrer secourables aux pauvres, d'être fidèles au prince, d'honorer les divers membres de la hiérarchie ecclésiastique, de prier et de faire prier pour l'âme de leurs parents, et de ne pas surtout oublier leur mère après son trépas.

» Tous les devoirs de la vie civile et de la vie chrétienne sont rappelés dans cet opuscule. Ce que veut Duodène, c'est former des princes généreux qui se dévouent au bien du peuple. C'est la religion qui préside à l'éducation de ses enfants. Elle est la base et le couronnement du programme qu'elle s'est tracé, et c'est vers Dieu qu'elle tourne leurs premiers regards, à leur entrée dans la vie, et leur dernière pensée, à l'heure suprême.

» Elle termine son *Manuel* de la manière suivante : « Lorsque j'aurai quitté cette vie, ajoutez mon nom à ceux des autres parents pour lesquels vous devez prier. Gravez sur ma tombe l'épithète que j'ai composée, afin que ceux qui la verront prient pour moi. Que celui qui lira ce *Manuel* pense aussi à moi, et me recommande à Dieu comme une prisonnière qui attend sa délivrance. »

» Le mausolée de Duodène, qui devait se trouver dans l'église de Saint-Firmin d'Uzès, a complètement disparu, ainsi que l'inscription qu'on y avait gravée.

» Notre savant confrère, M. Germer-Durand, dont la mort a laissé un si grand vide dans notre Compagnie, a signalé deux fragments d'inscriptions tumulaires, appartenant à l'époque carlovingienne, qui se rap-

portent au séjour de Duodène à Uzès. L'une porte le nom de Bertille, qui devait être une des compagnes de la princesse Duodène, et l'autre mentionne l'évêque *Eliphas*, qui occupait le siège d'Uzès à l'époque où vivait l'épouse du comte Bernard, et dont elle mentionne le nom dans son *Manuel*.

» Au milieu des ténèbres du moyen âge, cette princesse nous apparaît, avec son *Manuel*, comme une clarté douce et fugitive, qui brille un moment dans notre Midi et que la ville d'Uzès peut revendiquer comme une de ses gloires; et c'est avec un respect religieux que nous saluons cette figure touchante qui a reçu la triple consécration de la piété, de la douleur et de l'intelligence.

» De cette grande race des Guillaume qui gouverna l'Aquitaine et la Marche d'Espagne, il ne reste que deux souvenirs qui l'honorent: la fondation du monastère de Gallone, dont la belle église carlovingienne est encore debout, et le *Manuel* de Duodène.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 24 février 1883.

Présents : MM. FAUDON, *président* ;
J. Salles, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier,
Dombre, Gouazé, Puech, Bolze, Doze, De-
lépine, abbé Ferry, Dardier, Clavel, Simon,
Dautheville, Torcapel, *membres résidants* ;
Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

—
Le procès-verbal de la dernière séance
est lu et adopté.

—
M. le Président souhaite la bienvenue à
M. Torcapel, récemment nommé à une
place de membre résidant, et qui prend au-
jourd'hui séance.

M. le Secrétaire fait le dépôt des ouvrages
périodiques transmis à l'Académie pendant
la dernière quinzaine, savoir :

*Bulletin de la Société archéologique,
historique et scientifique de Soissons, t. XI,
2^e série.*

*Mémoires de la Société d'émulation du
Doubs, 5^e série, 6^e v., 1881.*

*Académie des sciences, belles-lettres et
arts de Besançon, 1881.*

*Atti della Accademia dei Lincei, janvier
1883.*

*Bulletin de la Société archéologique et
historique du Limousin, t. XXX, 1^{re} livrai-
son.*

Bulletin de la Diana, t. II, n° 7.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura), septembre, octobre et novembre 1882.

Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France, 1882.

Bulletin de la Société botanique de France, t. XXIX, 2^e série.

Revue savoisienne, décembre 1882.

Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 2^e bulletin.

Musée zoologique de Cambridge, rapport annuel, 1881-1882.

Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

Bulletin du Comité de l'art chrétien, n° 13 de 1882.

—
M. le Président communique une lettre de M. Monteils-Nougarède accompagnant l'envoi d'une étude inédite sur Broussais, dont il fait hommage à l'Académie.

—
L'Académie a reçu au même titre :

Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges, par M. l'abbé Nadaud.

La Patrie et les Patriotes, par M. Delplan.

—
M. Alph. DUMAS, doyen de l'Académie, fait connaître que l'état incertain de sa santé ne lui permettant pas de se rendre

aux séances de l'Académie avec l'assiduité désirable, il prie ses confrères de vouloir bien accepter sa démission.

L'Académie ne veut voir dans la déclaration de M. Dumas qu'un excès de scrupule, et désirant le conserver sur la liste de ses membres ordinaires résidants, elle charge M. le Secrétaire perpétuel de se faire auprès de notre confrère l'interprète de ce désir, en exprimant l'espoir qu'il ne persistera pas dans sa résolution.

La parole est donnée à M. l'abbé FERRY, qui présente un rapport sur le poème de notre confrère, M. l'abbé Blanc, intitulé : *Adelcharie*.

M. le docteur PUECH donne lecture d'une notice biographique et historique sur Sébastien Jaquy, créateur du premier établissement d'imprimerie typographique à Nîmes, qui remonte à l'année 1578.

Après avoir, dans l'introduction, discuté les opinions de Ternaux-Compans, de Deschamps, de Desbarreaux-Bernard, rappelé la proposition faite sans succès, en 1562, par Guido Malignan, M. Puech aborde la biographie de celui qui importa l'imprimerie dans notre cité.

Sébastien Jaquy était fils de M^e Claude, notaire royal du lieu de Champcella au diocèse d'Embrun. Après avoir appris son art à Lyon, il vint s'établir à Nîmes, où il imprime, en 1578, « *le Questionnaire des tumeurs contre nature* », ouvrage d'un chirurgien nimois, et sans doute aussi la première œuvre typographique de Jaquy. C'est d'après cette production qu'il est agréé, le

24 février 1579, en qualité d'imprimeur ordinaire de la cité.

Dès que l'épidémie de peste eut pris fin, Jaquy mit au jour son second ouvrage, et épousa, le 10 décembre 1579, « honeste femme Isabel Hebrarde, fille à feu Pierre Hebrard et vefve à feu Jehan Dehausse vivant hoste et habitant de Nismes. »

Les débuts de l'imprimeur paraissent avoir été assez prospères ; pendant les six premières années, une certaine activité règne à l'imprimerie de *Saint Georges* ; puis le travail se ralentit. Enfin, le 8 mai 1590, Jaquy se rend coupable de meurtre et se dérobe par la fuite à la prison qui l'attend.

Grâce à de hautes protections, il obtient d'Henri IV des lettres de grâce ; et après avoir passé convention avec les héritiers de la victime, après s'être engagé à verser 600 livres, il fait *entériner* ces lettres à la cour du Sénéchal. C'est à la suite de cet acte qu'il rentre dans la cité et se présente, le 25 décembre 1591, par devant le Consistoire, « grandement contrit de cœur de l'excès et escandalle qu'il a donné ».

M. Puech raconte ensuite la lutte de Jaquy avec l'imprimeur Malignan, que les consuls avaient fait venir de Lyon ; fait connaître son second mariage avec Marie Nègre, et le suit jusqu'à sa mort, advenue le 21 mars 1612.

Après la biographie de l'imprimeur vient l'étude minutieuse de son œuvre typographique. M. Puech ne se contente pas de mentionner les ouvrages possédés par la Bibliothèque municipale ; mais relevant les moindres indices, il signale en terminant les brochures qui peuvent, avec quelque vrai-

semblance, être attribuées à S. Jacquy. En dépit de ses efforts, il ne peut citer que *vingt-trois* productions; mais il espère que d'autres, mieux servis par les circonstances, compléteront, dans un avenir plus ou moins rapproché, le catalogue bibliographique du plus ancien des imprimeurs nimois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 10 mars 1883.

Présents : MM. FAUDON, *président* ; Bigot, Lenthéric, Verdier, Puech, Michel, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, Dautheville, Torcapel, *membres résidents* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

—
Le procès-verbal de la séance du 24 février est lu et adopté.

—
Le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques adressées à l'Académie, depuis la dernière séance, savoir :

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 2^e série, t. XIII.

Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. V.

Mémoires du Comité archéologique de Senlis, 2^e série, t. VII, 1881.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. XXIV, n^o 1.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XII, 4^e livraison.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, du 18 avril au 25 juillet 1882.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, t. IV, 2^e livraison, 1874.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, n^o 14, 1882.

Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France, n^o 10, 1882.

Annales de l'Académie Jasmin d'Agen.

Bulletin de la Société de statistique du département de l'Isère, 3^e série, t. XI.

Revue des langues romanes, février 1883.
Romania, octobre 1882.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, 13^e, 14^e et 15^e livraisons, 1882.

Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse, n^{os} 2 et 3, 1882.

Bulletin du Musée de zoologie de Cambridge.

Revue épigraphique du midi de la France, n^o 22 du 1^{er} trimestre 1883.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, février 1883.

Bulletin de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, 6^e année, n^o 17, 1882.

Les Voix de la Patrie, 5^e année, n^o 95.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage :

1^o *Marguerite de Ravalet et Soirées cherbougeoises*, par M. de Pontaumont ;

2^o *Dictionnaire philosophique*, par M. Roux-Ferrand, membre honoraire.

Ce volume représente un travail considérable, qui est le résumé des études de notre vaillant doyen, pendant une cinquantaine d'années.

3^o *Un Tiers de Sou d'or*, étude numismatique de M. Ch. Robert, transmise par l'intermédiaire de notre confrère, M. Goudard, de Manduel.

M. le Secrétaire rend compte de la démarche qu'il a faite auprès de M. Alph. Dumas pour le prier, au nom de l'Académie, de ne pas persister dans son projet de retraite.

M. Dumas a été touché de ce témoignage d'affection de ses confrères, mais il reste inébranlable dans sa résolution.

M. Hermann, libraire de Paris, qui s'occupe essentiellement de l'achat et de la vente des ouvrages ayant trait à l'étude des sciences mathématiques et physiques, écrit, à la date du 6 mars, pour faire connaître qu'il prendra livraison de tous les vieux ouvrages de ce genre dont veut se défaire l'Académie, au prix maximum de 410 fr.

M. le Secrétaire est autorisé à donner suite à cette proposition, en essayant toutefois d'obtenir une légère bonification.

M. le Ministre de l'instruction publique demande, par une dépêche circulaire, si l'Académie ne pourrait pas l'aider à compléter la collection de ses publications pour

la Bibliothèque des Sociétés savantes, dont les travaux sont concentrés à son ministère; il indique les lacunes à combler.

Le Secrétaire et l'Archiviste se concerteront pour donner satisfaction à ce désir.

—
La Société d'archéologie religieuse séant à Romans a fait une demande analogue. — On lui répondra dans la limite du possible.

—
L'Académie, après examen du bureau et conclusions favorables, donne son approbation aux comptes du Trésorier pour l'année 1882, suivant les détails qui ont été formulés dans une précédente séance.

—
La parole est donnée à M. CLAVEL, qui présente, sur les œuvres d'économie sociale de M. Amédée Villard, ancien avoué près la Cour d'appel de Nîmes, un rapport résumé comme suit :

Cette œuvre se compose de trois volumes in-8°, formant ensemble environ 1,800 pages : *L'Histoire de l'Esclavage*, du *Servage*, du *Prolétariat anciens et modernes*, dont les deux premiers ont été publiés sous le pseudonyme de A. Tourmagne.

M. Clavel analyse ces trois volumes, discute certains points, notamment la question de savoir si le christianisme a exercé une influence sur la suppression de l'esclavage, présente quelques observations sur les critiques d'écrivains allemands et sur les

problèmes économiques à l'ordre du jour. Il termine ainsi son rapport :

« En résumé, telle qu'elle est, quoique considérée comme une simple compilation par des critiques allemands, et malgré quelques répétitions et quelques lacunes, l'œuvre de notre concitoyen est considérable et méritoire; elle intéresse; elle est d'une lecture facile, généralement exempte de la déclamation à laquelle le sujet se prêtait beaucoup; l'indignation légitime de l'auteur se sent, elle est contenue.

» Les citoyens qui, absorbés par leurs devoirs professionnels, n'ont pas le temps de fouiller dans les archives et les bibliothèques, mais veulent connaître l'histoire du peuple et son long martyre, se tenir patriotiquement au courant des grands problèmes économiques qui agitent le pays, trouveront là des documents précieux, des renseignements exacts qui les instruiront, qui, surtout, les inviteront à penser et à chercher, eux aussi, les solutions nécessaires. »

A la suite de ce rapport, la candidature de M. Villard à la place vacante de membre résidant par la retraite de M. Vigne, est inscrite au registre des présentations.

M. DARDIER attire l'attention de l'Académie sur deux raretés bibliographiques, qui appartiennent à M. Gaston Méric, de Nîmes: ce sont des images sur des sujets de l'Ancien Testament. L'un des ouvrages est en allemand, et a été publié, en 1533, à Francfort-sur-le-Mein, chez Christian Egewolph; l'autre est en latin, et il est sorti des presses

des frères Melchior et Gaspar Trechsel, de Lyon, en 1538.

Le premier ouvrage est surtout remarquable par ce fait que les gravures sur bois sont de la main du célèbre Hans Holbein. Son chiffre se trouve au dessous du titre :

I-s-B

A l'exposition universelle de Paris, en 1867, M. Ambroise Didot avait mis dans sa vitrine, et à la place d'honneur, un exemplaire semblable, comme étant rarissime. Il y a, en effet, de Holbein, de nombreuses éditions « d'histoires de la Bible en figures », dont il a fait le dessin et la gravure, et dont le texte est en français, latin, italien, espagnol ou anglais. Mais l'exemplaire de M. Méric a le texte en allemand. D'après le titre, l'auteur des dessins serait « le célèbre peintre de Nuremberg, Behem. » L's qui se trouve dans l'H de Hans ou Jean veut dire évidemment *Sculpsit*. Il y a, en tout, 74 images, dont quelques-unes d'une ravissante naïveté.

Aujourd'hui que, pour monter, au grand Opéra de Paris, la pièce de M. Saint-Saëns, *Henri VIII*, on est allé s'inspirer des peintures de Holbein qui sont en Angleterre, il y a peut-être quelque intérêt à dire qu'une œuvre de ce maître se trouve dans notre ville. Son heureux possesseur la montrera avec plaisir à ceux qui seraient curieux de l'aller voir chez lui.

On sait que Jean Holbein est né à Augsbourg, vers la fin de 1497 ou au commencement de 1498. Fils et petit-fils d'artistes distingués, il ne tarda pas à les dépasser par son génie d'invention et de coloriste.

Il se fixa à Bâle en 1519, après avoir visité une première fois cette ville et accompli quelques voyages. Il passa plusieurs années en Angleterre, et devint le peintre en titre de Henri VIII. C'est là qu'il mourut de la peste, en 1543. Son œuvre la plus populaire est la *Danse des morts*.

L'autre livre, sorti des presses des célèbres imprimeurs lyonnais, les frères Trechsel, éditeurs de deux ouvrages de Michel Servet, est en latin : « *Historiarum veteris instrumenti icones ad vivum expressæ, unâ cum brevi, sed quoad fieri potuit, dilucidâ earundem expositione.* » Un avis au lecteur semble dire le nom du dessinateur et du graveur : *Franciscus Frellaëus*. Les images sont aussi très curieuses. Quelques-unes sont plus remarquables que celles gravées par Holbein ; il y a plus de personnages et elles forment plus tableau. La première surtout, la création du monde, est un vrai petit chef-d'œuvre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il se fixa à Bâle en 1513, après avoir visité une première fois cette ville et accompli quelques voyages. Il passa plusieurs années en Angleterre, et devint le peintre en titre de Henri VIII. C'est là qu'il mourut de la peste, en 1543. Son œuvre la plus populaire est la *Donnée morte* de son jeune frère.

—
Séance du 24 mars 1883.
—
Les éditeurs de deux ouvrages de Michel Servet ont en l'honneur de déposer leurs ouvrages à l'Académie, savoir :
1° un traité de la circulation du sang, traduit de l'italien par M. Liotard, 1882, 1 vol. in-8, 1 fr. 50 ;
2° un traité de la circulation du sang, traduit de l'italien par M. Liotard, 1882, 1 vol. in-8, 1 fr. 50.

Présents : MM. BOLZE, *vice-président* ;
Aurès, Bigot, Ginoux, Lenthéric, Verdier,
Puech, Michel, abbé Ferry, Dardier, Bon-
durand, Clavel, J. Simon, *membres resi-*
dants ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel.*

—
Le procès-verbal de la séance du 10 mars
est lu et adopté.

—
Le Secrétaire fait le dépôt des publica-
tions périodiques adressées à l'Académie
pendant la dernière quinzaine, savoir :

Travaux de l'Académie nationale de
Reims, 1880-1881, nos 3 et 4 ; 1881-1882,
nos 2 et 3.

Mémoires de la Société académique d'ar-
chéologie, sciences et arts du département
de l'Oise, t. XI, 3^e partie.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1882,
6^e livraison.

Mémoires de la Société des Antiquaires
du Centre, X^e volume, 1882.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. IV, 8^e série.

L'Investigateur, journal de la Société des études historiques, 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, décembre 1882.

Académie d'Hippone, assemblée générale du 15 février 1883, n^o 1.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendomois, t. XXI, 1882.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XIV.

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1882.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, janvier 1883.

Atti della R. Accademia dei Lincei, janvier 1883.

Revue savoisiennne, 3 janvier 1883.

—

L'Académie a reçu en outre, à titre d'hommage :

De M. le docteur Ed. Michel, associé correspondant, deux brochures extraites de la *Revue d'hygiène* :

1^o *Du commerce et de l'industrie des plumes* ;

2^o *De la fabrication du Celluloïd*.

—

Les mémoires transmis avant le 31 décembre 1882, pour participer au Concours d'histoire locale, ayant successivement passé sous les yeux de tous les membres de la Commission spéciale, il y a lieu de réunir la dite Commission pour en apprécier le mérite respectif.

Le rapport de la Commission sera lu en séance publique, et le prix offert distribué, s'il y a lieu, au plus digne.

La réunion de la Commission est fixée au samedi 31 mars, à cinq heures du soir.

L'Académie, appelée à prendre une résolution au sujet de la séance publique annuelle, décide qu'elle aura lieu le samedi 26 mai, et en arrête comme suit le programme :

Discours du Président ;

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1882, par le Président de la dite année ;

Rapport de la Commission du Concours d'histoire locale, et distribution du prix ;

Notice historique sur M. Léonce Maurin, ancien membre résidant et secrétaire perpétuel ;

Pièces de poésie.

Dans la même séance sera rappelé le Concours ouvert pour 1884 sur une question agricole, et sera annoncée l'ouverture d'un nouveau Concours pour l'année 1885.

Une Commission spéciale est nommée pour choisir et proposer à l'Académie le sujet de ce second Concours.

Sont désignés pour former la dite Commission avec les membres du bureau : MM. Ginoux, Lenthéric, Bondurand, Clavel.

— La réunion de cette Commission est fixée au lundi 2 avril.

Sur le compte rendu fait par M. le Secrétaire perpétuel de l'état de répartition du stock de vieux livres dont l'Académie a voulu se défaire, l'Académie autorise la remise à titre de don pur et simple de tous les ouvrages restants, ayant trait aux sciences naturelles, à la Société d'études de ce genre, dûment autorisée, qui a son siège rue Bourdaloue, et qui nous transmet régulièrement le Bulletin de ses travaux.

M. DARDIER donne lecture d'un travail sur le séjour à Nîmes, en 1620 et 1621, de Bénédict Turretini, pasteur et professeur à Genève.

Ce célèbre théologien fut appelé dans des circonstances à peu près semblables à celles qui avaient provoqué, en 1614, l'appel d'un autre Genevois, Jean Diodati. Celui-ci était venu pour consoler l'Eglise de la défection de Jérémie Ferrier ; Turretini arriva pour la relever du scandale d'un autre genre qu'avait donné un autre de ses ministres, Jean Cotelier.

Cotelier, né à Nîmes en 1585, d'une condition modeste, fit de bonnes études classiques au collège de la ville, grâce à la générosité du Consistoire. Il fut appelé à remplacer Ferrier, en 1613. Mais il ne tarda pas à donner quelque sujet de mécontentement : la sévérité disciplinaire lui déplaisait, et il reçut pour cela, du vénérable corps, en 1614, un avertissement de censure. Plus tard, en 1619, il y eut contre lui un plus

grand sujet de plainte ; et au Synode national d'Alais, 1620, il fut déposé « pour pail-
lardise et autres choses ». Il abjura quelque
temps après. Son fils, Jean-Baptiste, s'il-
lustra par la publication de deux ouvrages
sur les Pères de l'Eglise. Son nom a été
donné à une de nos rues.

Les trois corps réunis de Nimes, les ma-
gistrats, les consuls et le Consistoire, font
appel à la bonne volonté des Genevois, qui
leur envoient une de leurs illustrations.
Bénédict Turretini fut prêté pour six mois.
Il entra dans nos murs le vendredi 11 sep-
tembre 1620.

Sa famille était originaire de cette ville
de Lucques, en Toscane, qui, vers le milieu
du seizième siècle, vit s'enfuir de ses murs,
pour échapper à la persécution, un grand
nombre de ses plus nobles enfants : les
Balbani, les Diodati, les Micheli, les Bur-
lamachi, les Calandrini, les Minutoli, les
Maï, etc. Il naquit à Zurich, en 1588, et
suivit son père à Genève, en 1593, quand
celui-ci alla se fixer dans cette cité. Il était
professeur de théologie à 24 ans. Il réfuta,
en 1618, un ouvrage du jésuite Pierre Coton :
Genève plagiaire, en publiant une *Défense
de la fidélité des traductions de la Sainte
Bible faites à Genève*. Il entreprit aussi, à
la demande de la Compagnie des pasteurs,
une *Histoire de la Réformation de Genève*
(en latin), qui fait encore autorité, et qui va
de 1532 à la fin de 1535.

Il arriva à Nimes précédé d'une immense
réputation. Il prêcha son premier sermon, le
dimanche 20 septembre 1620, au Grand
Temple (celui de la Calade). Ses prédications
attirèrent autour de sa chaire un grand
concours de fidèles. Il dit lui-même au

Conseil de Genève, quand il revint de sa mission, qu'il y avait « plus de 5,000 personnes aux assemblées ». Ses discours avaient de l'actualité : nous pouvons en juger, car quelques-uns ont été publiés.

Il assista à cinq séances du Synode national d'Alais, auquel il présenta des lettres de la Compagnie de Genève ; il défendit avec chaleur les décisions calvinistes de Dordrecht, et demanda avec instances le rétablissement de la discipline et ce qu'il appelait « la concorde » dans les églises réformées de France, c'est à-dire l'unité de foi. Il dut être satisfait, car l'assemblée sanctionna la confession des Provinces-Unies et porta les mêmes anathèmes contre les Arméniens et les Pélagiens.

Le pasteur genevois, malgré ses promesses de réserve, dut cependant se mêler des affaires politiques qui, pendant son séjour, troublèrent la cité, surtout à l'occasion de la nomination des consuls, en décembre 1620, et de l'arrivée d'un conseiller d'Etat, M. de Caumartin, espèce de maître de requêtes qui, sans attributions bien précises, venait voir ce qui se passait pour renseigner la Cour. Ce fut peut-être grâce à l'intervention de Turretini que ce conseiller eut la vie sauve ; car le peuple, soulevé voulait faire mauvais parti à cet agent royal qui, par sa présence, semblait menacer les libertés séculaires de la cité. — M. Dardier donne à ce sujet une page inédite de l'histoire de Nîmes ; car Ménard ni aucun historien ne parlent de cette émeute populaire. Turretini remplit aussi, au nom de la ville, une mission politique, à la fin de janvier 1621, à Sommière et à Montpellier, auprès de Châtillon, petit-fils de l'amiral Coligny,

et du seigneur de Bertichères, Abdias de Caumont.

Dans ces moments de fièvre et de péril, le Consistoire serra toujours davantage le frein de la discipline. La sévérité à cet égard semblait devoir être une garantie de succès, surtout à la veille de la guerre. M. Dardier en donne de nombreux exemples.

Turretini quitta Nîmes le 23 mars 1621, emportant les sincères remerciements de cette Eglise, dont il disait qu'elle « avait bien des maladies, mais aussi bien des vertus qui ne devaient pas être célées. » Les catholiques eux-mêmes eurent quelque obligation au pasteur genevois, comme le lui témoignent le lieutenant Rozel, le président de Rochemore et le duc de Montmorency : son entremise empêcha ou apaisa « de grands troubles. »

A peine de retour dans sa patrie, il dut en partir, dès les premiers jours d'octobre 1621, pour une mission d'une autre nature auprès des Etats de Hollande et du prince d'Orange. Il s'agissait d'exciter leur intérêt en faveur de la sûreté de Genève, menacée par les armements du duc de Savoie et par l'Espagne.

Il mourut le 31 mars 1629, à l'âge de 41 ans. Son fils, François, et surtout son petit-fils, Jean-Alphonse, pasteurs l'un et l'autre et professeurs de théologie, eurent encore plus de célébrité que lui. Ses descendants occupent aujourd'hui encore de hautes positions dans Genève.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 47 —
Revue savoyenne 28 février 1883.
Ann. della Accademia dei Lincei, 4 ser.
18 février 1883.
Séance du 7 avril 1883.

Présents : MM. FAUDON , *président* ;
Bigot, Brun, Ginoux, Gouazé, A. Michel,
Delépine, abbéFerry, de Montvaillant, Bon-
durand, Clavel, Simon, Dautheville, Torca-
pel, *membres résidants* ; Pelon, Roussellier,
membres non-résidants ; Ch. Liotard, *se-
crétaire-perpétuel*.

—
Le procès-verbal de la séance du 24 mars
est lu et adopté.

—
M. le Secrétaire dépose les publications
périodiques adressées à l'Académie, pen-
dant la dernière quinzaine, savoir :

*Mémoires de la Commission des Antiqui-
tés du département de la Côte-d'Or, t. X,
1^{re} livraison, 1878-1882.*

*Mémoires de la Société d'émulation de
Cambrai, t. XXXVIII.*

*Revue des travaux scientifiques, t. II,
n° 41.*

*Revue de l'Histoire des religions, 3^e an-
née, t. VII, n° 6, novembre et décembre
1882.*

*Revue des Langues romanes, t. XXIII,
mars 1883.*

Revue savoisienne, 28 février 1883.

Atti della Accademia dei Lincei, 4 et 18 février 1883.

M. le Président fait part à l'Académie du décès de M. Ph. Vigne, membre honoraire, annoncé à la Compagnie par une lettre de la famille, qu'il reçoit à l'instant.

L'Académie consigne au procès-verbal l'expression de ses regrets, et décide qu'elle assistera en corps au convoi funèbre, qui doit avoir lieu demain 8 avril, à midi trois quarts.

L'Académie, après l'expiration du délai réglementaire, procède, par voie de scrutin secret, à la nomination d'un membre résidant, en remplacement de M. Vigne, qui était passé, depuis le 1^{er} janvier 1883, dans la classe des membres honoraires.

M. Amédée Villard est élu à l'unanimité.

L'Académie, n'ayant pu décider M. Alph. Dumas à conserver sa position de membre ordinaire résidant, décerne à son doyen le titre de membre honoraire.

M. BONDURAND, rapporteur de la Commission chargée d'apprécier les œuvres transmises pour participer au concours portant sur une question d'histoire locale, fait son rapport, à la suite duquel il énonce les conclusions de la Commission tendant à accorder :

1^o Le prix du Concours (valeur 300 francs)

à l'œuvre inscrite sous le numéro 3 : *l'ancienne abbaye de Villeneuve-lez-Avignon* ;

2° Une mention très honorable à l'auteur du mémoire inscrit sous le numéro 2 : *l'Abbaye de Valsauve*, avec l'offre à l'auteur de faire imprimer son œuvre dans notre collection académique, après toutefois qu'il l'aura complétée en comblant certaines lacunes qu'il a signalées lui-même ;

3° Une mention honorable, avec l'offre de l'impression de son œuvre, à l'auteur du mémoire sur le *Château de Verfeuil*, inscrit sous le numéro 4.

L'Académie ratifie les conclusions de la Commission ; les récompenses seront proclamées dans la séance publique de cette année, fixée au 26 mai prochain.

Le dépouillement des plis cachetés contenant les noms des auteurs a lieu immédiatement et fait connaître :

Pour l'auteur du 1^{er} mémoire couronné : M. l'abbé Goiffon, chanoine honoraire, secrétaire-archiviste de l'évêché de Nîmes ;

Pour l'auteur du mémoire qui obtient la 1^{re} mention honorable : M. F. de Laville, curé de Rochebelle ;

Pour l'auteur du mémoire qui obtient la 2^e des mentions honorables : M. Ferd. André, archiviste de la préfecture de la Lozère.

La Commission spéciale, chargée de la recherche d'un sujet de concours afférent à l'année 1885, s'est réunie le lundi 2 avril, et après délibération sur la nature de l'œu-

vre à laquelle devrait être attribué le prix annuellement offert par l'Académie, elle s'est décidée en principe pour l'étude d'un sujet économique.

Elle soumet à l'Académie, par l'organe de M. Liotard, le texte de la question qui sera l'objet du Concours de 1885, dont la rédaction, légèrement amendée après discussion, est arrêtée dans la forme suivante :

*Etude sur les syndicats professionnels —
Critique de la législation qui les régit —
Leur but, leur utilité et plus particulière-
ment leur action sur les grèves.*

Ce Concours sera annoncé en séance publique, en même temps que sera rappelé le Concours ouvert pour 1884 sur une question agricole.

La parole est à M. le président PELON, qui donne lecture de la notice historique qu'il a rédigée sur la vie et les travaux littéraires de M. Emile Teulon, ancien premier président de la Cour d'appel de Nîmes, décédé en 1877, doyen de l'Académie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 21 avril 1883.

Présents : MM. FAUDON, *président*; Aurès, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Gouazé, Puech, Bolze, Carcassonne, Doze, Michel, abbé Ferry, de Montvaillant, Bon-durand, Clavel, Torcapel, Villard, *membres résidants*; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 7 avril est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Am. Villard, récemment nommé et qui prend aujourd'hui séance.

M. Villard exprime ses remerciements à ses confrères.

La Compagnie apprend avec regret le décès de M. Victor de Baumefort, un de ses membres non résidants, lauréat de l'Académie, décédé à Avignon le 6 avril dernier.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques reçues par l'Académie depuis la dernière séance, et dont suit la liste :

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, janvier et février 1883.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1^{er} trimestre de 1883.

Enquêtes relatives à l'enseignement supérieur (doctorat ès sciences médicales).

Enquêtes relatives à l'enseignement supérieur (baccalauréat ès sciences restreint).

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, janvier 1883.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1881-1882.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, et séances publiques. 1830-1847-1849-1855-1857-1859-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1882, et statuts de 1883.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, avril 1883.

Bulletin de la Société de Borda — Dax, 1^{er} trimestre 1883.

Comité des travaux historiques et scientifiques, rapport au Ministre 1883.

Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. 4^e vol., 2^e livraison.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'archéologie de Saintes, 2^e série, t. I^{er}, 7^e livraison, et 2^e série, t. II, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e livraison.

Académie d'Hippone, n^o 2, mars 1883.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage de l'auteur :

Les Irrigations de la vallée du Pô, par

M. Albert Hérisson. (Rapport dressé à la suite d'une mission officielle du Gouvernement.)

M. le Ministre de l'Instruction publique provoque, par une circulaire du 9 avril, les propositions de toutes les sociétés savantes des départements qui pourraient prendre place dans le programme des questions à mettre à l'étude, en perspective du congrès qui s'ouvrira à la Sorbonne en 1884.

M. le Ministre de la Guerre accorde son intervention pour transmettre gratuitement les publications de l'Académie à destination des cercles militaires qui en ont fait la demande.

Deux demandes de la bibliothèque et du musée Fabre de Montpellier, et de la Société de la Basse-Alsace (Strasbourg), tendant à compléter la collection de nos mémoires, sont prises en considération, pour recevoir satisfaction dans la limite du possible.

M. le président Pelon étant passé, depuis le 1^{er} janvier 1883, dans la classe des membres non résidants, par suite de sa translation à sa résidence de campagne, le siège qu'il occupait dans la classe des membres résidants est déclaré vacant, et le registre ouvert pour recevoir les propositions en remplacement, pendant un mois, à partir de ce jour, c'est-à-dire jusqu'à la séance du 19 mai.

M. DE MONTVAILLANT fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, M. le doc-

teur Elie Mazel, des ouvrages suivants : 1° *Les Proverbes annotés de Rulman* ; 2° *les Poésies de l'abbé Favre* ; 3° *les Poésies de dom Guérin (de Nant)* ; et enfin de la biographie, déjà connue, du lieutenant-général Merle.

Rendant compte de ces publications et en premier lieu de la vie du général Merle, M. de Montvaillant rappelle les principaux épisodes de la vie militaire de ce soldat, non moins modeste qu'illustre, qui fut aussi un homme de bien et l'artisan de sa gloire et de sa fortune.

Victor Merle est né à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), le 26 août 1766, d'une famille originaire du Languedoc ; mais ses affections, ses habitudes ou ses intérêts l'attachaient à la ville de Nîmes, qui a le droit de le revendiquer comme un de ses glorieux enfants. Il aimait à s'entourer, dans ses campagnes, de ses compatriotes d'adoption ; aussi avait-il pris, pour aides de camp, deux hommes dont le souvenir est encore vivant parmi nous : les colonels Blachier et Pagezy.

Général de brigade à 28 ans, Merle se couvrit de gloire sur les champs de bataille du Consulat et de l'Empire. A Austerlitz, sa brigade tient tête aux Russes, dès le début de l'action, leur opposant un obstacle invincible, et est réduite à une poignée d'hommes. En Espagne, pendant cette guerre longue, implacable, semée d'embûches et d'assassinats, tantôt indépendant et maître absolu de ses mouvements stratégiques, tantôt à la tête de sa division, renfermé dans les cadres des armées actives auxquelles il prête un secours aussi puissant qu'empressé, il donne la me-

sure de ses hautes capacités militaires. A la bataille de Busaco, livrée le 27 septembre 1810 à l'armée anglo-portugaise, Merle, à la tête de ses soldats, fut héroïque; jamais il n'assista à un si rude engagement. Un de ses généraux, Graindorge, et deux colonels sont tués à ses côtés; lui-même tombe le bras droit fracassé par une balle. On le croit mort, mais il se relève; et quoique couvert de sang et en proie à d'horribles souffrances, il reste debout sur le champ de bataille jusqu'à la fin de l'action. M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, rend hommage à l'héroïsme du général dans cette affaire.

Pendant la retraite de Russie, au passage de la Dwina, dans cette horrible lutte, en pleine nuit, éclairée par les lueurs des incendies et l'éclat de la fusillade, et qui coûta la vie à 16,000 russes, Merle fut chargé de couvrir la retraite. Il ne quitta la place qu'au matin, donnant le temps aux soldats et aux blessés de se mettre à couvert.

Il est juste, à côté de ces traits de bravoure, de faire connaître les sentiments généreux qui l'animaient et dont il faillit être victime. C'était pendant la guerre de Vendée: le Directoire venait de remplacer la Convention et faisait refluer l'armée des frontières d'Espagne vers les provinces insurgées. Merle, à la tête de sa brigade, arriva à Niort vers le milieu de novembre 1796, décidé à tempérer par son humanité les horreurs de nos dissensions intestines. « Un jour, vers la fin de février, il reçut avis que le château de Saint-Mesmin contenait un rassemblement considérable de rebelles. Se mettre en mouvement, cerner à l'improviste le château désigné, furent l'œuvre d'un mo-

ment : 80 Vendéens, d'autres disent 200, tous armés, tombèrent entre ses mains. L'ordre était précis à leur égard ; Merle, aussi clément que brave, passa outre, au risque de compromettre, par sa magnanimité, sa fortune militaire et sa vie ; les malheureux prisonniers, plus égarés que coupables, furent sauvés de la mort. Une telle désobéissance eut un grand retentissement dans une armée, malheureusement habituée à ne voir chez les Vendéens que des séditeux voués au dernier supplice. Le général en chef Hoche, débordé par les clameurs de quelques lieutenants soi-disant patriotes, en butte lui-même à la calomnie et mal assuré de la confiance du Directoire, fit taire un moment la considération qu'il avait pour la sagesse et l'honnêteté du glorieux délinquant ; il l'envoya aux arrêts de rigueur à Fontenay-le-Comte. La punition ne fut pas entièrement subie ; et le 18 mars, Merle, sur l'invitation directe du commandant en chef, quittant les lieux témoins de sa noble conduite, alla, sur les rives de la Loire, délivrer le département de la Mayenne des chouans qui l'infestaient. »

Lorsque eut croulé la fortune de l'Empire, durant les jours troublés qui suivirent la seconde Restauration dans le midi de la France, le général Merle fut en proie à de grandes perplexités, à une époque où les chutes ou les relèvements se succédaient à cent jours d'intervalle ; bientôt l'injustice des partis et les haines locales vinrent l'abreuver d'amertume. Il se retira à *Bois-Fontaine*, aux environs de Nîmes, son habitation aimée, avide de repos ; son âme forte avait été froissée et ébranlée par les coups des révolutions nouvelles et multiples, en

proie à ce dégoût des choses de la terre et à cette lassitude que l'âge et les souffrances longtemps endurées amènent chez les caractères les plus vigoureusement trempés. Une heureuse pensée le soutenait : c'était de raconter les événements auxquels il avait été mêlé ; il commença, en effet, de mettre en ordre les actes rédigés au courant de la plume, pendant les loisirs que lui laissait son rude métier de soldat. De nouveaux mécomptes l'attendaient encore. Un jour de l'année 1817, une bande de forcenés se porta de Nîmes vers sa demeure, et après l'avoir pillée et saccagée, la livra aux flammes. Il y périt des objets d'une inestimable valeur et, perte irréparable, tous ses manuscrits. Le général Merle s'éteignit à Marseille vers la fin de 1830. « L'approche de la mort, qu'il avait tant de fois bravée, ne l'effraya point. Il supporta ses souffrances jusqu'au dernier moment avec le plus héroïque courage, et n'exprima d'autres regrets que celui de n'avoir pas perdu la vie sur le champ de bataille. »

M. de Montvaillant apprécie successivement les différentes publications de M. le docteur Mazel : *Les Proverbes annotés de Rulman*, le savant archéologue, né à Nîmes en 1583, mort à Montfrin en 1639. Le livre de proverbes de Rulman constitue un des plus anciens et des plus estimés recueils de ce genre, inédit jusqu'à ce jour ; les manuscrits originaux se trouvent à la Bibliothèque de Nîmes et à la Bibliothèque nationale à Paris. Cette publication est faite avec la collaboration de M. l'abbé Vigouroux, professeur de philosophie sacrée au Séminaire de Saint-Sulpice.

Les Poésies de l'abbé Favre, en son temps

prieur de Celleneuve, sont la publication d'un manuscrit de la Bibliothèque de Nîmes (n° 13,878), provenant de la bibliothèque du marquis d'Aubais, dont l'abbé Favre avait été pendant un certain temps le bibliothécaire. Ce sont des imitations de plusieurs odes d'Horace, en langue romane, ou d'épigrammes de Martial, telles que : *Ibam forte via sacra*, etc. Cette pièce de Favre est inédite, puisque on ne la trouve pas dans l'édition de ses *Obras patouezas* (Mounpéyé, Virenque, 1839, 4 vol., in-12).

Les poésies de dom Guérin, de Nant, se composent de six pièces, qui font partie des œuvres inédites de dom Guérin de Nant en Rouergue, moine-poète de la seconde moitié du xvii^e siècle et auteur du dialogue si populaire de *l'Ombre de l'abbé de Nant avec son valet Antoine*. L'œuvre est la reproduction d'un manuscrit ayant appartenu à l'un des survivants de la descendance collatérale de dom Guérin, d'après une copie faite peut-être de mémoire et par un scribe pressé, restée, dans tous les cas, l'écho fidèle de la donnée première du poète ; les lacunes ou les variantes d'orthographe et même de dialecte qu'on y rencontre s'expliquent vraisemblablement par l'origine languedocienne du copiste.

Il y a, dans les diverses publications de M. le docteur Mazel, un effort sérieux, un bonheur de recherche et une étude consciencieuse des différents dialectes romans de nos régions, qui ont valu à ses travaux l'honneur d'être insérés, avec remarque, dans la *Revue des Langues romanes*, de Montpellier ; cette publication si intéressante, dirigée avec autorité par une association de chercheurs qui, journallement,

mettent au jour des documents inédits et des observations recueillies sur nature. Notre honorable compatriote, il est juste de le dire, a mérité les éloges de tous ceux qui se livrent à l'étude des origines et du génie des idiomes méridionaux, en prouvant, une fois de plus, l'importance de la science positive du langage. Née d'hier, ses premiers pas ont déjà ébranlé et transformé, à certains égards, la philosophie de l'histoire; il est même permis d'affirmer qu'il n'est pas aujourd'hui de branche du savoir humain qui ne puisse trouver dans la linguistique un secours inattendu.

Les écrits de M. Mazel, que M. de Montvaillant désire aujourd'hui mettre en lumière, se rattachent plus particulièrement à l'étude des langues romanes, et ont paru dans la revue spéciale que la société savante de ce nom publie à Montpellier et qu'elle adresse à notre Compagnie.

M. de Montvaillant donne quelques extraits de deux brochures dans lesquelles M. Mazel a mis en lumière des poésies inédites de l'abbé Favre, notre compatriote (de Sommière), et celles de dom Guérin, de Nant.

A la suite de ces communications, M. de Montvaillant inscrit sur le registre des présentations la candidature de M. Mazel à une place de membre résidant, proposition appuyée par deux de nos confrères, conformément aux prescriptions réglementaires.

M. MICHEL donne lecture d'un épisode de notre histoire locale, où il relate les troubles

survenus à Nîmes, à la suite d'une ordonnance de refonte de la monnaie de cuivre, qu'une partie de la population refusait d'accepter, et l'arrestation, à cette occasion, du sieur Léon de Trimont, consul, pendant qu'il était député à Vienne pour l'assiette du diocèse.

M. BRUN termine la séance par la lecture d'une pièce de vers qui a pour titre : *A Pompéï*, tableau animé des conséquences de l'éruption du Vésuve de l'an 79 avant J.-C.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 61 —
Séance du 5 mai 1883.

Présents : MM. FAUDON, *président* ;
J. Salles, Aurès, Bigot, Brun, Verdier,
Gouazé, Puech, Bolze, Doze, Michel, abbé
Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bondu-
rand, Clavel, Simon, Villard, *membres rési-*
dants ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel.*

—
Le procès-verbal de la séance du 21 avril
est lu et adopté.

—
M. le Secrétaire perpétuel fait le dépôt
des publications périodiques reçues par
l'Académie depuis la dernière séance, et
dont suit la liste :

Mémoires de la Société d'histoire et d'ar-
chéologie de Châlon-sur-Saône, t. VIII,
1^{re} partie.

Bulletin de la Société polymathique du
Morbihan, 1881-1882.

Bulletin de la Société belfortaine d'ému-
lation, n° 5, 1880-1882.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, t. V, 1880 à 1881.

Bulletin de la Société botanique de France, 1882.

Bulletin de la Commission des Antiquités de la ville de Castres, t. IV.

Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, 1882.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, 3^e série, t. X.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 1881 et 1882.

Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, t. XII, de 1874 à 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, 3^e série, n^o 13.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1882.

Revue savoisienne, 31 mars 1883.

Société des Sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, avril 1883.

Les Voix de la Patrie, 5^e année, n^o 96.

Atti della Accademia Regia dei Lincei, mars 1883.

—

M. le docteur PUECH dépose sur le bureau une notice de M. Baudrier, président à la Cour d'appel de Lyon, sur l'orthographe du nom de Guillaume Rouville et sur quelques

autres particularités de sa vie à propos du livre de M. le D^r Giraudet de Tours, sur l'origine de l'imprimerie dans cette ville.

M. le docteur Puech se propose d'en faire un compte rendu à une prochaine séance.

M. le Secrétaire perpétuel donne communication des lettres de remerciements de M. l'abbé Goiffon et de M. de Laville, lauréats du Concours d'histoire. — Ce dernier promet de compléter son [mémoire.

M. BONDURAND communique à la Compagnie un travail des plus intéressants, un document en langue d'oc, de 1415 :

Ce sont les *criées* ou proclamations du baron d'Hierle, découvertes par un érudit du Vigan, M. A. Falguière. La baronnie d'Hierle, démembrement de l'ancien *pagus Arisitensis*, était composée de 22 paroisses, où l'on remarque Sumène, Aulas, et une portion du Vigan. Les criées du moyen âge attirent depuis quelques années l'attention du monde savant à cause des renseignements qu'elles contiennent sur les coutumes des seigneuries. Celles d'Hierle sont en 31 articles. La première disposition a trait aux blasphémateurs : « *Manda la court de monsenhor d'Irle, senhor d'esta viela, que negun home ne deguna femena, de qualque condition ou estat que sia, non auze jurar ny blasfemar maliciosamen de Dieu ny de la verges Maria. Et aquo sus la pena de cent solz tournes donados al dich senhor, et de traugar la lengua, et d'estar sus lou costel (piloni) per l'espaci de una hora.* »

La quatorzième disposition défend de prendre le poisson au moyen d'herbes vénéneuses ou de chaux vive :

« Item, manda may la dicha court que non y aia deguna persona que auze adherbar ny encausinhar degunas aygas per causa de far aussire lou peys. Et aquo sus la pena de cent solz tournes donados comme dessus toutas las vegadas que farian lou contrary. »

Depuis plusieurs années, M. Falguière fait d'utiles recherches pour l'histoire locale. Il a publié des documents importants à ce point de vue, et M. Bondurand propose à l'Académie de reconnaître ses services scientifiques en lui décernant le titre d'associé-correspondant.

M. BONDURAND présente encore à l'Académie un précieux registre du xiv^e siècle, qu'il a trouvé dans les archives des Hospices de Nîmes, et qui renferme l'histoire de la confrérie de Saint-Jacques depuis 1321 jusqu'en 1343. Cette confrérie et son hôpital furent fondés pour favoriser les pèlerinages à Saint-Jacques-de-Compostelle en Galice, dont il est tant parlé dans les auteurs espagnols. Les pèlerins d'Europe qui passaient par Nîmes pour s'y rendre, étaient hébergés dans l'établissement. Le registre est écrit en langue d'oc, sauf quelques délibérations en latin. On y trouve les statuts de la confrérie, où les femmes étaient admises, des listes de confrères, un inventaire des chartes de la maison, des délibérations et des comptes, qui ne sont pas la partie la moins curieuse du livre. Ce document, d'une haute valeur pour l'histoire de Nîmes, est demeuré inconnu à Ménard et aux autres historiens locaux. M. Bondurand se propose

de le publier intégralement, avec une planche héliographique, et en l'accompagnant d'un commentaire historique et philologique.

Une partie des statuts (1321) est en vers. Voici les quatre premiers :

*« E nom de Dieu et de ma dona santa Maria,
E del baron san Jacmes, aquesta obra bona sia.
Senios, aisi comenson las azordenamens
Que pels senios confraires foron fags veramens. »*

Les renseignements fournis par ce livre nous permettent de prendre le moyen âge sur le vif.

Voici, par exemple, trois candidats qui veulent être reçus confrères. Ils ont visité cette année même (1340) le sanctuaire du bienheureux Jacques en Galice. Parmi eux est un certain Gilles de Lèques. Un membre opine pour que les autres soient reçus « parce qu'ils sont réputés de bons hommes. Et si le dit Gilles veut s'abstenir du vice de l'usure et des jurements illicites (*sacramentis illicitis*), qu'on le reçoive aussi. » Quatre confrères se rangent à son avis. Mais Michel Palhon proteste. « Il dit et opine que le dit Gilles de Lèques ne soit reçu en aucune manière, parce qu'il est emporté (*capitosus*), de mauvaise conduite et de basse vie, blasphémant et reniant déshonnêtement Dieu et ses saints. » Le malheureux Gilles fut refusé par 11 non contre 5 oui.

Mamet, le serviteur de la confrérie, est encore un personnage qui a bien son mérite. Il est question de lui dans les statuts, où on le voit ramassant les deniers des confrères pour les messes de morts :

*« Cascun de los confraires 1 denier deu bailar
A Mamet, quels acampa per las mesas cantar. »*

Nous le retrouvons dans les comptes de

la confrérie, où nous le voyons faire une maladie qui coûta 7 sous 6 deniers. On lui fait cadeau d'une lanterne, et on règle son salaire à 25 sous, avec un supplément de 15 sous :

« Item (1343), per la malautier de Mamet a l'ostal d'en Bertomieu Carle, VII sols VI d. Item, per una lanterna a Mamet, XII d. Item, bayliey (ici le comptable parle à la première personne) a Mamet per sont selazi XXV s. Item, baylen mays, XV s.»

Cet antique débris, dont la reliure en bois est toute vermoulue et décorée de coquilles de pèlerin, dit bien d'autres choses intéressantes, qu'il est impossible de faire tenir en quelques lignes.

Ce qui précède suffira néanmoins à donner une idée des richesses paléographiques recélées dans nos dépôts d'archives.

M. BIGOT termine la séance par la lecture d'une fable patoise : *Sézèto* (imitation de La Fontaine), qui fera partie du programme de la séance publique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 19 mai 1883.

Présents : MM. FAUDON, *président*; Aurès, Brun, Bolze, Bondurand, Carcassonne, Clavel, Doze, Dardier, Dautheville, Gouazé, Lenthéric, de Montvaillant, Puech, Simon, Torcapel, Verdier, Villard, *membres résidents*; Albin Michel, archiviste remplissant les fonctions de secrétaire; l'abbé Magnen, *associé correspondant*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages arrivés pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, t. XLII, 5^e série, t. II.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan, t. XII, suppl.; t. XIII.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, 2^e série, t. I, et 1^{re} et 2^e partie, t. IV, 3^e livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 2^e série, t. XXI.

Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France, 1883; nos 2 et 11 de 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1883, nos 1, 2 et 3.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Valenciennes, 1883, nos 42 et 43.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, t. VI, janvier à mars 1883.

Revue épigraphique du midi de la France, n° 23, avril et mai 1883.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1881.

Le Livre, revue du Monde littéraire, n° spécimen.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1^{er} trimestre 1883.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Maire de Nimes, en date du 9 mai 1883.

Par cette lettre, M. le Maire informe l'Académie que M. Boucher de Crèvecœur de Perthes a légué à la ville de Nimes une somme de dix mille francs, dont les intérêts doivent servir à donner chaque année une prime de 500 francs à l'ouvrière pauvre qui se sera le plus distinguée par son travail et par sa conduite.

La Commission appelée à faire cette désignation doit se composer de plusieurs membres du Conseil municipal, d'un membre de la Chambre de Commerce et d'un membre de la Société littéraire ou académique de la ville; qu'en conséquence l'Académie de Nimes est priée de désigner celui de

ses membres qui devra faire partie de cette Commission.

Pour se conformer à ce désir, la Compagnie désigne M. le secrétaire perpétuel, M. Charles Liotard, et à son défaut le bibliothécaire-archiviste, M. Albin Michel.

M. le Président communique deux lettres par lesquelles M. le procureur général Candelé-Bayle et le colonel Saillard expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance publique de l'Académie.

M. Gaidan, président de l'année 1882, ayant envoyé son rapport sur les travaux de l'Académie pour la dite année, M. Bolze est chargé d'en donner lecture à la séance publique, à la place de M. Gaidan, que son état de santé retient chez lui.

M. l'abbé Magnen fait passer sous les yeux de la Compagnie plusieurs planches de son herbier, et lit une notice sur l'hybridité du *Narcissus Joncifolio Tazeta*.

Enfin, M. Bolze communique à l'Académie un recueil de poésies d'un *poète mort jeune*, M. Marcellin Veyssière. La famille l'a fait imprimer pour quelques amis. Quelques pièces, lues à l'Académie, ont paru pleines de charme et de fraîcheur ; une surtout, le *Voyage* : prémices d'un talent qui n'a pu s'épanouir. Combien de Marcellus, depuis celui de Virgile, qui n'ont pu rompre quelque âpre destinée ! Puisse ce témoignage adoucir l'amertume des regrets et des souvenirs !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

— 20 —
ses membres qui devaient faire partie de cette
Commission.
Pour être admis à faire partie de la Commission,
il faut être membre de la Compagnie.
M. le Maire a été nommé président de la Commission.
M. le Maire a été nommé secrétaire de la Commission.
M. le Maire a été nommé rapporteur de la Commission.

Séance extraordinaire du 26 mai 1883.

La séance publique annoncée et préparée, comme il résulte des procès-verbaux, a eu lieu le samedi 26 mai, à huit heures du soir, dans la salle de l'Hôtel de Ville, mise à cet effet par M. le Maire à la disposition de l'Académie.

Etaient présents : MM. FAUDON, *président* ; Bigot, Brun, Ginoux, Dombre, Gouazé, Puech, Bolze, Doze, Michel, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, Torcapel, Villard, *membres résidents* ; Goudard, *membre non résident*.

M. Margarot, maire de Nîmes, assistait à la séance ; M. le Préfet, président d'honneur, s'était fait excuser.

La séance a été ouverte par le discours de M. Faudon, président d'année, qui avait pris pour texte l'éloge de notre regretté confrère, M. le conseiller Léonce Maurin.

Le compte rendu des travaux de l'Académie, pour l'année 1882, avait été rédigé par M. J. Gaidan, président de la dite année, qui a exprimé ses regrets d'être empêché, par une indisposition, d'assister à la séance publique. Le rapport de M. Gaidan a été lu par M. Bolze, secrétaire adjoint de la Compagnie.

M. le Maire a procédé à la distribution des médailles accordées aux personnes qui ont bien voulu, au cours de l'année 1882, faire don au Musée archéologique de quelques fragments d'antiquités : 2 médailles d'argent ont été attribuées à

M. Guigues, plâtrier, }
et à M. Trivier, maçon, } pour don de 2 inscriptions.

M. Bondurand, rapporteur d'une Commission spéciale, a donné lecture du compte rendu du Concours ouvert pour 1883 sur une question d'histoire locale.

Le prix unique a été attribué à M. l'abbé Goiffon, *archiviste de l'Evêché de Nîmes*, pour son mémoire sur les établissements religieux de Villeneuve-lez-Avignon ;

Une mention très honorable à M. de Laille, *curé de Rochebelle*, pour son mémoire sur l'abbaye disparue de Valsauve (près de Bagnols) ;

Une mention honorable à M. Ferd. André, *archiviste du département de la Lozère*, pour son mémoire sur le château de Verfeuil.

M. Michel, archiviste, a donné lecture des deux sujets de Concours ouverts pour l'année 1884 et pour l'année 1885, tels qu'ils ont été précédemment annoncés.

L'élément poétique a été fourni par M. Bigot, qui a soumis au public sa dernière fable sous le titre de *Sézéto*, imitée de celle de La Fontaine, intitulée : *La Fille*.

Séance du 2 juin 1883.

Présents : MM. FAUDON, *président* ; Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Gouazé, Puech, Doze, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Villard, *membres résidents* ; Bolze, *secrétaire adjoint*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau les publications périodiques reçues par l'Académie pendant la dernière quinzaine :

Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur.

Journal des guerres civiles de Dubuisson, 1648-1652, t. I^{er}.

Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1881, 2^e bulletin.

Revue savoisienne, n^o 4, 30 avril 1883.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, février 1883.

Mémoires de la Société des sciences natu-

relles et médicales de Seine-et-Oise, t. XII.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1881-1882.

Romania, janvier 1883.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e trimestre 1882.

Société des Sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, mai 1883.

Atti della R. Accademia dei Lincei, avril 1883, n^{os} 9 et 10.

Académie d'Hippone, mai 1883, n^o 3.

Revue des Langues romanes, avril 1883.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Maire de Nîmes en date du 31 mai, par laquelle il fait connaître qu'il y aurait urgence à convoquer la Commission chargée de désigner l'ouvrière pauvre à qui sera accordée la prime annuelle de 500 francs, provenant du legs contenu au profit de la ville de Nîmes, dans le testament de M. Boucher de Crèveœur de Perthes. Cette Commission devant comprendre un délégué de l'Académie, M. le Maire invite M. le Président à faire procéder à ce choix le plus tôt possible.

M. le Président annonce que, par sa réponse en date de ce jour, il a informé M. le Maire que l'Académie a désigné pour remplir cette mission M. Ch. Liotard, secrétaire perpétuel de la Compagnie, et, en cas d'absence, M. Alb. Michel, archiviste.

M. le docteur PUECH communique à l'Académie un dessin représentant une croisée

du xiv^e siècle, découverte dans un mur de l'hôtel de M. le comte de Balincourt (ancien hôtel de Lisleroi-Génas), rue des Lombards, à Nîmes.

M. PUECH communique, en outre, les proclamations et criées faites à Caissargues, le 25 mars 1568, au nom de Jacques de Lageret, écuyer, seigneur du dit lieu, et par devant M^e P. Fournier, docteur ès droit et juge ordinaire de ce hameau.

Voici les principaux articles :

1^o Il est inhibé et deffendu à toute personne de jurer et blasphemer le nom de Dieu en quelque façon que ce soit sur peyne de 25 solz tournois pour la première fois, et la seconde de 50 solz et pour la tierce d'avoir la langue percée ;

2^o De fere aucune congregation ou assemblée illicite, sur peyne de droict ;

4^o Que personne aye à tenir ny poix faulx ny autrement sans estre marqués de la marque du dit S^r, sur peyne de 25 solz chascune fois ;

5^o Que personne aye à tenir aucune personne lubricque dans sa maison ny autre part sur peyne du fouet ;

6^o Que personne aye à se outrager l'ung l'autre de faict ny de parolle, ny porter aucung arnoys (arme) de jour ny de nuict et sur peyne de 25 solz et confiscation de ses arnoys ;

7^o Que aulcung charretier aye à mener charrette par ledict lieu estant sur icelle sur peyne de cinq solz pour les dommages qui s'en peuvent ensuyvre ;

10^o Que personne aye à tenir ancung jeu de cartes, dez ny quilhes dans ledict lieu sur peyne de 25 solz ;

11° Que personne aye à danser ny ballier (donner bal) audict lieu aucung jour de feste ny autrement sur la peyne contenue en le edict du Roy.

Ces proclamations, qui se trouvent dans le registre de M^e Poreau (étude de M^e L. Grill), se terminent par la nomination de deux prud'hommes.

L'Académie procède, au scrutin secret, à l'expiration du délai réglementaire, à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Pelon, passé, à dater du 1^{er} janvier, dans la classe des membres non résidants.

M. le docteur Mazel est élu à l'unanimité.

L'Académie procède ensuite à l'élection d'un associé-correspondant. M. Falguière, attaché à la sous-préfecture du Vigan, est nommé à l'unanimité à une place d'associé-correspondant.

M. le Secrétaire est invité à faire connaître aux nouveaux titulaires leur nomination.

M. BRUN donne lecture d'une pièce de vers, sous le titre : *La fête du Pont du Gard.*

Nous en détachons les strophes suivantes :

LA FÊTE DU PONT DU GARD.

C'est le lundi de Pentecôte.
Levons-nous, partons sans retard.
C'est aujourd'hui que sur sa côte
On se rassemble au Pont du Gard.

Tous les environs avec joie
Viennent de loin le visiter,
Et dans son vallon qui verdoie,
Ils accourent pour le fêter.

C'est que, dans toute la contrée,
On aime ce beau monument,
Par lequel elle est illustrée,
Et qui fait son noble ornement.

Le site attire par ses charmes.
L'impétueux Gardon sans lois
Sous le pont coule sans vacarmes,
Et ses bords s'ombragent de bois.

Quelle foule encombre la route ;
Et du pont, plus haut que les tours
Vers le ciel élançant sa voûte,
Envahit tous ses alentours.

On se hasarde sur sa cime,
Que l'on s'essaie à parcourir,
Au risque de choir dans l'abîme,
Que l'on voit devant soi s'ouvrir.

On le fête en mangeant sur l'herbe
De la prairie alors en fleur
Et qu'ombrage le pont superbe,
Ce qu'on a porté de meilleur.

.....
.....
Dans tous ces bois on se régale.
Il n'est pas un coin de bosquet
Qui, sur une table inégale,
De frais gazon n'ait un bouquet.

Là, sans pompe, sur une berge,
Où l'on est assis mollement,
Mieux que dans une bonne auberge,
On mange et boit joyeusement.

Aux sons du violon, la foule,
Du matin au soir sans cesser,
Sur la pelouse qu'elle foule,
En riant, s'amuse à danser.

Le vieillard, là-haut, s'en égaie,
Et se distrait par tout ce bruit
De sa solitude, où bégaie
Le murmure de l'eau qui fuit.

.....
Le rossignol dans ces bocages,
Où gazouillent mille oiselets,
Heureux d'échapper à nos cages,
Lui chante ses plus beaux couplets.
.....

Puis, quand la nuit vient, que roucoule
La colombe sur le tilleul,
Toute cette foule s'écoule,
Et le vieillard redevient seul.

M. DARDIER appelle l'attention de l'Académie sur les grandes scènes historiques du xvi^e siècle, dont la maison Fischbacher de Paris poursuit régulièrement la publication.

Vingt-trois livraisons ont déjà paru ; c'est donc plus de la moitié de cette œuvre, où l'art et l'histoire se trouvent si agréablement mêlés. Il montre à ses confrères la reproduction *fac-simile* de la gravure de Tortorel et Perrissin représentant *la Michélade*, d'après le dessin de Nicolas Castellin, Flamand réfugié à Genève, dont M. Henri Bordier a révélé l'existence dans la *France protestante*, 2^e édition, t. III, p. 451 et suiv. — On sait que ces précieuses planches ont été exécutées sur les dires des témoins oculaires au moment même où les événements qu'elles représentent venaient de se passer. Pour celle dont il s'agit, l'artiste a dû être bien renseigné, peut-être par quelque Nimois qui avait été témoin du massacre, car les détails de la scène et la légende mise au bas du *fac-simile* concordent parfaitement avec ce que Ménard nous en dit dans son *Histoire de Nîmes* (t. V, p. 10 et suiv.).

A gauche, dans la cour de l'Evêché, près

du bâtiment, « le puits où furent iettés environ de trente à quarante personnes tant consuls, aduocats, chanoines, prestres que soldats. » — L'inscription latine, qui fut mise plus tard contre le mur, *in memoriam*, parle de quatre-vingts victimes.

Des gens placés dans la cour, aux fenêtres du clocher ou sur le beffroi, et porteurs de torches allumées, éclairent cette horrible scène.

Un malheureux, à longue barbe, est traîné vers le puits, et la légende nous apprend que c'est « Monsieur le vicaire Gandarre. » Ce nom ne se trouve pas dans la liste des martyrs donnée par Ménard (p. 23) : ce doit être un de ces quatre prêtres dont il dit qu'« on ne sçait pas le nom. »

« Le premier consul de Nismes, nommé Rochette, et son frère Grégoire » ne sont pas oubliés. Ils se tiennent étroitement embrassés, et le premier semble, de sa main gauche libre, solliciter des bourreaux la grâce pour son frère utérin. Vaine supplication : l'un et l'autre furent immolés.

A côté de ce groupe, un personnage, en robe longue, s'enfuit, poursuivi par un soldat, l'épée nue ; et la légende nous dit que c'est : « Monsieur de Gras, avocat. » Les pleurs de sa femme, de sept enfants et de cinq neveux dont il s'était chargé, ne purent obtenir des assassins qui vinrent le prendre chez lui, la faveur de rester auprès de sa famille. En franchissant le seuil de sa maison, il dit : « Il faut aller voir ce qu'on me veut. Notre Seigneur me gardera : on ne peut me faire mourir qu'une fois. »

Plus loin, « le capitaine Vidal, » dont Ménard cite le nom, va recevoir le coup

mortel : deux misérables, morion en tête, placés l'un devant l'autre derrière lui, vont le transpercer de leur épée.

Près de là se dresse un arbre, au milieu de la cour, sous lequel, d'après Ménard, « un cordelier, nommé frère Guillaume, fut tué d'un coup d'arquebuse. »

La dernière des victimes, nominativement désignées par la légende, est « le prescheur de Nismes nommé Quatrebarres ». Il est précipité dans le puits, la tête en bas. C'était le prieur des Augustins, prédicateur ordinaire de la cathédrale.

A droite, dans le fond, s'ouvre une porte sous le porche de laquelle sont d'autres victimes, qu'on mène à la boucherie, et qui, les mains jointes, dans l'attitude de la prière, attendent la mort avec la sérénité du martyr.

Qui ne voudrait arracher de notre histoire locale cette page hideuse, qui fait penser aux massacres de septembre 1792 ? Que la responsabilité en retombe sur le *Conseil des Messieurs*, conseil tout politique qui comptait dans ses rangs les chefs du parti huguenot : Calvière, Montcalm, Saint-Côme, Malmont, Rochemore ! Les pasteurs et les anciens n'y eurent aucune part. Avec une loyauté qui l'honore, notre savant confrère, M. Germain, a dit à ce sujet : « Il ne faudrait pas regarder le Consistoire comme complice de ces massacres. On lit, en effet, dans le registre de ses délibérations, que le 1^{er} octobre, il envoya le ministre Chambrun et un diacre exhorter les chefs à mettre fin à leurs violences, et que le 19 novembre il força Gabriel Prades à restituer la part qu'il s'était appropriée dans la rançon de l'évêque. On aime à voir un peu de conscience et de cha-

rité percer au milieu de si déplorables excès »
(*Hist. de l'Eglise de Nîmes*, t. II, p. 121).

Quoi qu'il en soit, dit avec raison M. Jules Bonnet, qui a écrit la notice accompagnant cette livraison : « En ce jour néfaste, le protestantisme nimois perdit le prestige et comme le bénéfice des longues persécutions qui avaient consacré son berceau. » Et il ajoute : « De nos jours encore, au pied de la vieille cathédrale témoin du massacre nocturne, près du puits encastré dans le mur, qui servit de tombe aux victimes, on croit entendre leur plainte à demi-étouffée. On oublie presque Vassy, Sens, Orléans, Auxerre, Orange, Toulouse !... tout le cortège des attentats catholiques pour ne se souvenir que du crime de la Saint-Michel. »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 16 juin 1883.

Présents : MM. FAUDON , *président* ;
Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé,
Puech, Bolze, Carcassonne, Michel, de
Montvaillant, Bondurand, Clavel, Simon,
Torcapel, Villard, Mazel, *membres rési-*
dants ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

M. le Président souhaite la bienvenue à
M. Mazel, dernièrement élu, et qui prend
aujourd'hui séance : M. Mazel répond à
M. le Président par l'expression de sa gra-
titude.

Le Secrétaire énumère et dépose sur le
bureau les publications périodiques adres-
sées à l'Académie depuis la dernière séance,
savoir :

*Bulletin de la Société archéologique et
historique de l'Orléanais*, t. VII, 3^e et 4^e
trim. 1882.

*Bulletin de la Société des Amis des
Sciences naturelles de Rouen*, 2^e semestre
1882.

*Annales de la Société académique de
Nantes*, 2^e semestre 1882.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1883, n° 3.

Répertoire des travaux historiques sur l'histoire, les monuments et la langue de la France, année 1882.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, tables analytiques de 1867 à 1878.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres de l'Ardeche, t. II, 2^e semestre 1882.

Bulletin de la Diana, février-mai 1883.

Recueil de l'Académie des jeux floraux, 1883.

Société d'histoire naturelle de Toulouse, 1882.

Bibliothèque de l'École des chartes, 1883, 1^{re} livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, t. XIX, nos 2, 3 et 4.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXIV, mars et avril 1883.

Bulletin de la Société de médecine légale de France, t. VII, 2^e fascicule.

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 1882.

L'Académie a reçu en outre, à titre d'hommage :

Le Bouddhisme, conférence publique par M. L. de Milloué.

M. LIOTARD détache d'une collection d'autographes trois lettres de Rabaut-Saint-Etienne, né à Nîmes en 1743, qu'il communique à l'Académie.

La première, datée de Nîmes 17 septembre 1788, est adressée à M. le commandeur de Buffevent (gentilhomme Dauphinois), à l'hôtel Pusigneux, quai d'Orçai, à Paris, où notre compatriote s'est rencontré au cercle de M^{me} de Vimeux, et où son correspondant « *parfilait sans fin* ». Lettre très intéressante de trois pages, où se rencontrent les souvenirs de quelques notabilités du temps : M. de Sept-Chênes, notre Florian, l'abbé Noël. Rabaut-Saint-Etienne relate la retraite de M. de Lamoignon, le rappel de Necker, accueilli par l'allégresse générale, les embarras de la situation, le défaut d'argent, la prochaine convocation des états généraux, où il désire voir appelés : des gens instruits, des avocats, des négociants, des gens de lettres, des propriétaires de terre, tous librement élus par la bonne et franche roture, etc.

La seconde lettre, datée de Nîmes 30 mars 1789, est adressée à M. de Malesherbes : il l'informe qu'il vient d'être nommé député aux états généraux (de la sénéchaussée de Nîmes)..... « Evènement qui me permet d'essayer d'être plus utile à ma patrie que par le passé, et de n'avoir pas inutilement vécu »

La troisième, datée de Paris 6 novembre 1789, scellée d'un grand cachet de cire rouge, est adressée à M. Garnier, rue d'Angers, au marais. — Il le remercie de l'envoi de deux ouvrages sur la question des finances ; ils seront communiqués au Comité spécial.

« L'assemblée me paraît très en garde contre tous les billets qui pourraient nous ramener le système de Law... »

La signature de ces lettres nous apprend que Rabaut-Saint-Etienne demeurait alors rue Jacob, à l'hôtel de la Grande-Bretagne.

Aux trois lettres autographes, M. Liotard a joint divers spécimens des portraits de Rabaut Saint-Etienne : 1° le député de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire à l'Assemblée nationale, en 1789. Deux types : l'un, dessin de Perrin, gravure de Voyez ; l'autre, dessin de Guérin, gravure de Fiesinger, tiré en bistre ; 2° le député de l'Aube à la Convention, an I^{er} de la République. Dessin de Bonneville, gravure de Rollet ; 3° une caricature à la manière noire (non signée), aussi curieuse que rare : (*Les coups de rabot*).

M. le Président communique un mémoire adressé par M. Gaston Huguet à l'Académie, dans lequel il proteste contre le système d'abstention adopté par la Compagnie, au sujet du legs contenu à son profit dans le testament de notre confrère, M. Sabatier. M. Huguet entend obtenir, par les voies judiciaires au besoin, que l'Académie lui donne mainlevée de l'inscription qui grève des propriétés qu'il a vendues et dont il ne peut toucher le prix. Il offre, au besoin, de prêter à l'Académie la somme de 3,078 fr., montant des droits d'enregistrement, que l'Académie est hors d'état de payer et qui lui seraient réclamés par le fisc du moment, qu'elle aurait pris qualité par son acceptation, et qu'elle serait pourvue de l'autorisation du Gouvernement.

L'Académie estime, d'accord avec son Président, que cette nouvelle situation doit être appréciée par la Commission spéciale qui a été saisie à l'origine de la question. L'assemblée adjoint à la Commission M. Villard ; il y remplacera M. Faudon, qui en est devenu président de droit par son accession à la présidence annuelle de la Compagnie.

A l'issue de la séance, la Commission du legs Sabatier s'est réunie et a décidé qu'il serait fait appel à la bienveillance de l'Administration municipale de Nîmes, pour en obtenir l'*avance* des droits d'enregistrement. A cet effet, un mémoire expositif sera adressé au Conseil municipal de Nîmes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 30 juin 1883.

Présents : MM. FAUDON , *président* ; Bigot , Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Puech, Bolze, Carcassonne, Doze, Michel, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bon-durand, Clavel, Torcapel, Villard, Mazel, *membres residants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 16 juin est lu et adopté.

M. le Président fait connaître à l'Académie les faits qui se sont produits, comme suite donnée à la résolution adoptée dans la dernière séance. — M. le Président et M. le Secrétaire perpétuel ont fait en commun une démarche auprès de M. le Maire de Nimes, qui n'a pas hésité à reconnaître l'intérêt sérieux que présente, pour les familles peu fortunées de la ville de Nimes, l'application des dispositions philanthropiques contenues au testament de notre confrère Sabatier, et a manifesté, avec une bonne volonté et une bonne grâce parfaites, son intention de proposer au Conseil municipal

d'accorder à notre Compagnie les facilités financières, sans lesquelles il lui serait impossible d'accepter dès à présent le legs destiné à étendre le bienfait de l'éducation professionnelle dans notre ville.

Cette assemblée, de son côté, dont une réunion extraordinaire coïncidait avec la demande de l'Académie, a accueilli la proposition de M. le Maire par un vote favorable qui alloue, à *titre d'avance*, à l'Académie, les fonds nécessaires pour acquitter en temps utile les frais d'enregistrement à sa charge, calculés par l'Administration à la somme de 3,078 fr. Cette décision est consignée dans une délibération du 27 juin, dont expédition a été adressée à l'Académie.

Assurée désormais des moyens de faire face au paiement des droits de fisc lorsqu'ils seront régulièrement réclamés, l'Académie n'a plus de motif pour retarder l'acceptation, du legs dont elle sera chargée de faire la distribution après l'extinction des usufruits.

M. le Président fait à l'Académie la proposition, à laquelle la Compagnie adhère avec empressement, de voter à M. le Maire et au Conseil municipal de Nîmes des remerciements pour l'heureuse solution qu'ils ont bien voulu donner à la difficulté qui paralysait la bonne volonté de l'Académie.

M. le Secrétaire fait l'énumération et le dépôt des publications périodiques qui ont été adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société académique du département de l'Aube, 1882.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 1881.

Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. XXI.

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, t. XVIII, 1882-1883.

Annales de l'Académie de Mâcon, 2^e série, t. IV.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, t. XI, 2^e livraison.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1882, n^o 4.

Revue des travaux scientifiques, t. II et III, t. III, n^o 3, 1882.

Bulletin du Musée de zoologie comparée, de Harvard Collège (Cambridge).

Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse, 1882, n^o 4.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, juin 1883.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, avril et mai 1883.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, nos 1, 2, 3, 4 et 5, 1883, nos 9 à 12 de 1882.

Revue savoisienne, 31 mai 1883.

Revue de l'Histoire des religions, janvier et février 1883.

Catalogue du Musée Guimet.

Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, IV, cours libres.

Bulletin du Comité de l'art chrétien, t. II,
n° 24.

—

La parole est donnée à M. Lenthéric, qui donne lecture d'une première partie de son étude sur le *Rhône primitif*, précédée de l'exposé de la théorie de la formation des cours d'eau en général, restituant à la mer la masse liquide qui s'en est évaporée pour créer les dépôts souterrains.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 88 —
Bulletin de la Société de l'agriculture, de l'industrie, des sciences et des arts du département de la Lozère
N° 21
—
Séance du 16 juillet 1883.

La séance ordinaire tombant le 14 juillet et coïncidant ainsi avec l'anniversaire officiel de la fête nationale, a été renvoyée à ce jour.

Etaient présents : MM. BOLZE, *vice-président* ; J. Salles, Lenthéric, Verdier, Dombre, Carcassonne, Michel, de Monvaillant, Bondurand, Clavel, Villard, Mazel, *membres résidents* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 30 juin est lu et adopté.

L'Académie surseoit à provoquer l'autorisation d'accepter le legs Sabatier jusqu'à ce qu'elle soit informée de l'approbation donnée par l'administration supérieure à la délibération du 27 juin 1883 du Conseil municipal, qui lui alloue les fonds nécessaires au paiement des droits d'enregistrement.

M. le Secrétaire fait le dépôt des ouvrages périodiques reçus par l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Mémoires de la Société Eduenne, t. XI.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, mai 1883.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, juillet 1883.

Revue des Langues romanes, mai 1883.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne sur-Mer, mai et juin 1883.

Bulletin de la Société de botanique de France. Comptes rendus des séances n^{os} 1, 2 et 4.

Bulletin de la Société de botanique de France. Revue bibliographique, lettres E et X.

Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. V.

Mémoires et documents de l'Académie de Val-d'Isère, t. III, livraison 9.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, du 28 octobre 1882 au 20 mars 1883.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XIII, 1^{re} livraison.

M. Torcapel fait hommage à l'Académie d'une notice sur les *Terrains tertiaires et quaternaires du Gard et de l'Ardèche*.

M. LENTHÉRIC reprend et achève la lecture de sa notice sur le *Rhône primitif*. — L'Académie suit avec intérêt, sur une carte dressée par l'auteur, les détails relatifs au retrait successif du grand glacier du Rhône.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée,

— 99 —
Séance du 28 juillet 1883.

Présents : MM. FAUDON, *président* ; J. Salles, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Gouazé, Puech, Carcassonne, Doze de Montvaillant, Dardier, Clavel, Mazel, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

—
Le procès-verbal de la séance du 16 juillet est lu et adopté.

Le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques adressées à l'Académie, pendant la dernière quinzaine, dont suit la liste :

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 1882, t. VII.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie de 1883, n° 1.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère, juin 1883.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, avril, mai et juin 1883.

Revue agricole, littéraire et artistique de

l'arrondissement de Valenciennes, avril, mai et juin 1883.

Bulletin de la Société de Borda, Dax, 2^e trimestre 1883.

Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, tome 3^e, 1^{er} fascicule.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, mars, avril et mai 1883.

Revue des Langues romanes, juin 1883.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, tome XIII, 1^{re} livraison.

Revue Savoisiennne d'Annecy, juin 1883.

Atti della real Accademia dei Lincei, vol. VII, fascicules 11 et 12.

Memorie della regia Accademia di Modena, série 2, 1^{er} volume.

M. le Président a reçu de M. Amédée Serge, lauréat de l'Académie française, une pièce de vers intitulée *la Charité*, dont il donne lecture

—

M. le docteur PUECH fait un rapport verbal sur une brochure envoyée à l'Académie par M. Baudrier, président de chambre à la Cour d'appel de Lyon.

Ce travail, écrit à l'occasion d'un livre de M. Giraudet, de Tours, est, en dépit de la modestie de son titre, la biographie du célèbre libraire Guillaume Rouville, faite de main de maître par un homme compétent en la matière, et familier avec toutes les difficultés de la bibliographie du xvi^e siècle.

A propos de l'orthographe du nom patronymique, M. Puech se range à l'opinion de l'auteur. En terminant, il exprime le vœu

que le savant magistrat donne aux bibliographes et aux érudits l'histoire des imprimeurs et libraires lyonnais à laquelle, depuis longues années, il a consacré tous ses loisirs.

A la suite de ce rapport, l'Académie accorde, par un vote dans la forme réglementaire, à M. le président Baudrier le titre d'*associé-correspondant*.

M. MAZEL communique une curieuse paraphrase, en vers languedociens, du premier aphorisme d'Hippocrate, recueillie dans les Manuscrits de notre Bibliothèque municipale. C'est une pièce de 300 et quelques vers, entièrement inédite, et dont l'auteur, malheureusement resté inconnu, était certainement un médecin de Nîmes ou de ses environs. Le dialecte dont il s'est servi est celui qu'on désigne actuellement sous le nom de dialecte du bas Rhône, très apparenté avec le Provençal d'Avignon et d'Arles. Il renferme néanmoins un certain nombre d'expressions franchement languedociennes, qui témoignent du long séjour relatif qu'à dû faire à Montpellier notre commentateur, vers le milieu du siècle dernier.

A propos de cette communication, M. Mazel, visant d'autres documents similaires, qu'il a rencontrés dans notre Bibliothèque, s'est appliqué à démontrer que la culture de nos divers idiômes populaires et l'étude des nombreuses questions qui s'y rattachent n'ont pas attendu, pour se faire jour, cette merveilleuse Renaissance néo provençale, ainsi qu'on l'a désignée, dont nous sommes actuellement les témoins. Il suffit, en effet, pour s'en convaincre, de citer quelques

grands noms des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, et par exemple ceux de Claude Fauchet, d'Estienne Pasquier, à l'époque de la Renaissance, plus tard ceux de l'abbé de La Rue, de La Curne Sainte-Palaye, de Barbazan, et presque de nos jours Raynouard, le fondateur de la philologie romane. Ces auteurs nous ont tous laissé des œuvres considérables qui sollicitent, encore à des titres divers, l'attention et l'estime de nos contemporains.

Il n'est pas moins vrai cependant que c'est à l'étonnant réveil auquel nous assistons qu'il faut attribuer la grande importance prise à cette heure par les nombreux travaux se rapportant à nos langues romanes. L'étude de ces langues mérite d'être envisagée succinctement au triple point de vue littéraire, scientifique et politique.

Nul n'ignore que dans les siècles antérieurs, comme parmi les Romanisants contemporains, nombre d'écrivains, artistes délicats, épris de leur langue maternelle, s'adonnèrent de préférence aux chants poétiques, entraînés ainsi vers une sorte de littérature artificielle peut-être, mais en tout cas populaire, qui sollicite et commande des rapprochements curieux et incessants avec les œuvres des anciens troubadours.

C'est en vain que quelques esprits chagrins affectent de voir dans ces élucubrations une sorte de menace et un danger pour la véritable langue et la vraie nationalité française. C'est là une prévention inqualifiable. Supposons en effet disparue de notre écriin poétique telle pièce de Goudouli, *l'Aveugle de Castelculié* ou *Mireio*, on voit bien ce qu'y perdrait notre littérature méridionale, mais on se demande ce

qu'y gagnerait la langue de Corneille, de Lamartine ou Victor Hugo.

Et pour ce qui a trait à cette autre littérature inférieure, qui se tient généralement en dehors des traditions et des règles compassées des classiques, nous croyons qu'elle n'en mérite pas moins d'attirer l'attention du philosophe et de l'érudit. Les idées, les passions, les habitudes d'un peuple se reflètent souvent beaucoup mieux dans les couplets d'une chanson populaire que dans mainte savante dissertation. Voilà ce qui est compris de nos jours bien mieux qu'il y a un siècle.

A côté de ces littérateurs, de ces poètes, nous rencontrons d'autres hommes, investigateurs patients, lettrés simplement curieux ou philologues profonds qui recherchent tous avec passion, au nom de la science et uniquement en vue de la science, l'origine, les formes diverses, les transformations successives de la langue parlée ou écrite sur notre sol.

Et, chose digne de remarque, en agissant ainsi, ces hommes rendent de grands services, non pas seulement à la linguistique, mais encore à la science ethnographique et à l'anthropologie.

C'est ainsi que, grâce à leurs travaux, nous sommes arrivés à reconstruire nos origines d'une manière presque complète et à démontrer clairement que les croyances de l'Europe, ses usages, ses superstitions, la plupart des mythes et des proverbes populaires, les idiômes que nous parlons, ont eu leurs équivalents et, dans bien des cas, leur source, chez les Aryas de l'ancienne Asie.

Ce qui est plus certain encore et désor-

mais indéniable, c'est l'affinité de race que l'histoire nous indique entre les populations d'origine gauloise qui ont essaimé jadis (1) en Italie, en Espagne et sur le Danube. La langue parlée par ces masses émigrantes s'est maintenue, à des degrés divers, dans ces contrées distantes les unes des autres. Un moment, submergée par le latin, à l'époque de la conquête romaine, elle est demeurée, au fond, la langue populaire, la langue courante des illettrés, sans règles fixes, il est vrai, variable dans son accent d'une province à l'autre; mais elle a subsisté et a fini par donner naissance ultérieurement à de nombreux dialectes, d'où sont sorties, après mille vicissitudes qu'il serait trop long d'énumérer ici, nos langues modernes, c'est-à-dire la langue *d'oïl* et la langue *d'oc* en Gaule, la langue *de si* en Italie, le catalan, le castillan et le portugais dans les Espagnes.

On a pu retrouver et suivre les traces de cette langue mère sous les empereurs romains, du II^e au IV^e siècle, à travers les invasions des barbares, aux temps des Mérovingiens et jusqu'après Charlemagne.

Cette étude rétrospective d'une fraction si importante de nos origines nous impose le devoir, au moment même où la France semble avoir complètement rompu avec son passé politique, de maintenir intact sur le terrain neutre et solide de la science, enlevé aux compétitions des partis, ce lien du passé avec le présent et l'avenir, indispensable à la santé de la vie nationale. Que ceux qui oseraient mettre en doute ce culte pieux des souvenirs, s'il y en a, jettent un moment les

(1) Plusieurs siècles avant l'ère chrétienne.

yeux sur les progrès accomplis par l'Italie, en ces derniers temps, et sur la grandeur et la puissance actuelle de l'Allemagne!...

C'est encore à ce même ordre d'idées qu'il convient de rapporter le grand et singulier mouvement qui se poursuit autour de nous et auquel se rattache ce qu'on a appelé *le chant du latin* et *l'idée latine*.

L'idée latine se traduit, à cette heure, par cette généreuse pensée, cette noble utopie, ce rêve si l'on veut d'aujourd'hui, qui sera une vérité demain, à savoir : l'union effective et féconde dans la paix, la concorde et la liberté réciproque des nations de même origine, de même sang, des nations latines enfin. Comment cette idée est-elle née de la nouvelle école romane ? Ce n'est pas le cas de le rechercher ici. Mais toujours est-il que l'idée a jailli spontanément du fond des âmes, et que *le félibrige*, honneur et justice lui soient rendus, a saisi et tenu le haut bout dans cette surprenante résurrection du pays latin, dans cette vaillante pensée de relier entre elles, par la communauté de leurs souvenirs et de leurs aspirations, et la fusion de leurs intérêts, ces nations sœurs, la France, l'Espagne et le Portugal, la Suisse romande, la Péninsule italique et jusqu'à la Roumanie.

Le but certes est élevé. Mais il ne faut pas désespérer de l'atteindre et surtout il faut applaudir aux nobles efforts de tous ceux qui en font l'objet de leurs ardentes et patriotiques préoccupations.

M. LIOTARD donne communication d'une

pièce originale dont il s'est récemment rendu acquéreur, parce qu'elle a trait à l'histoire locale. — C'est la quittance sur vélin et contresignée d'un notaire, donnée par le sieur Th. de Venejan pour un trimestre de ses gages en qualité de châtelain de Fourques.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 3 novembre 1883.

Présents : MM. le docteur PUECH, occupant le fauteuil de la *présidence*, à défaut des Président et Vice-Président titulaires ; Jules Salles , Bigot , Brun , Lenthéric, Verdier, Dombre, Gouazé, Carcassonne, Michel, Delépine, Dardier, de Montvaillant, Clavel, Villard, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 28 juillet est lu et adopté.

L'Académie n'ayant pas tenu de séance, à cause des nombreuses absences, pendant le mois d'août, M. Bondurand fait remarquer que cette lacune, à laquelle sont venues s'ajouter les vacances réglementaires d'octobre et de novembre, constitue une cessation d'exercice trop considérable ; il proposerait, si les réunions du mois d'août sont contrariées par les départs de divers membres pour la campagne ou les stations balnéaires, de fixer la reprise des travaux au mois d'octobre au lieu du mois de novembre, de manière à faire coïncider les vacances de l'Académie avec celles de l'instruction publique.

Cette proposition, comportant éventuellement une modification au règlement de

l'Académie, est renvoyée à l'examen d'une commission dont feront partie MM. Bondurand, Brun et Clavel.

Le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques adressées à l'Académie pendant les vacances :

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, juillet et août 1883.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, t. XVII, 1^{re} livraison.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura, 3^e série, t. III, 1882.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, 1882-1883.

Bulletin de la Société de Borda — Dax, 1883, 3^e trimestre.

Atti della R. Accademia dei Lincei, juin 1883, fascicules 13, 14 et 15.

Bulletin de la Société des beaux-arts de Caen, 7^e vol., 1^{er} cahier.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1883, n^o 2.

Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XXX.

Revue épigraphique du midi de la France, n^{os} 24 et 25, juin, juillet, août et septembre 1883.

Bulletin de la Société départementale d'ar-

chéologie et de statistique de la Drôme, octobre 1883.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, nos 5, 6, 7 et 8 de 1883.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, mai à juillet 1883.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, nos 4, 5 et 6 de 1883, et séance publique du 27 juin 1883.

Bulletin de la Société botanique de France, 1882-1883. Comptes rendus des séances, revue bibliographique.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, 1882-1883.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Béziers, 6^e année, 1881.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1882, et 1^{re} livraison de 1883.

Académie d'Hippone, n^o 5, août 1883.

Romania, avril-juillet 1883.

Bibliothèque de l'école des Chartes, 1883, 2^e, 3^e et 4^e livraison.

Revue savoisiennne, août et septembre 1883.

Journal des Savants, juillet, août et septembre 1883.

Bulletin du Musée de zoologie comparée de Cambridge, 1883, n^o 10.

Bulletin de la Société des Sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, 1882, n^o 4, et 1883, n^o 1.

Bulletin de l'Athénée de Barcelone, nos 12 et 13.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens, 1882, 4^e série, n^o 9.

Recueil des Notices et Némiores de la Société archéologique du département de Constantine, 1882, t. XXII.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques (archéologie), 1883, n^o 1.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1^{re} liv., 1883.

Et en outre :

Notes sur quelques ruines romaines de la subdivision de Kef (Tunisie).

Compte rendu du Congrès archéologique de France, session tenue à Vannes en 1881.

Dans les derniers jours de juillet, presque au moment de sa dernière réunion, l'Académie a eu la douleur de perdre son président, M. Jean Gaidan, qui avait exprimé peu de temps auparavant un pressentiment de sa fin prochaine.

L'Académie consigne au procès-verbal le témoignage de ses vifs regrets.

L'Académie a reçu à titre d'hommage :

1^o Diverses brochures de M. Eug. de Masquard, traitant des questions d'économie politique. M. Villard veut bien se charger d'en rendre compte.

2^o Une étude de M. Gustave Marty, de Toulouse, sur une grotte à ossements, dite la *Caverne de Montlaur*, département de l'Ariège; la mission de rendre compte de ce travail est confiée à M. Lenthéric;

3^o Jean de Serres, sa vie et ses écrits

d'après des documents inédits, par M. Charles Dardier. Cette notice est le développement d'une communication faite au cours de l'année 1881 à l'Académie.

M. LIOTARD soumet à l'appréciation de l'Académie une traduction libre en vers français du chef-d'œuvre de Jasmin, *l'Abu-glo dé Castel-Culié*. C'est l'œuvre, pleine de promesses d'un jeune poète de Montpellier, M. Alexandre Westphal, rattaché par alliances à plusieurs honorables familles de Nîmes.

Son auteur a eu la touchante pensée de placer sa traduction sous le patronage de notre regretté confrère J. Gaidan, par un sonnet inscrit en tête du volume.

A M. JEAN GAIDAN.

C'est vous, dont l'aimable génie
Eveilla mon esprit naissant ;
Et, grâce à vous, la poésie
Enchanta mes rêves d'enfant.

Puisqu'un mot de vous l'y convie,
Ma muse, au vol encor tremblant,
Ouvre son aile, et vous dédie
Les premiers accords de son chant.

A ses débuts veuillez sourire ;
Peut-être en pensant le traduire
Mes vers ont-ils trahi Jasmin.

Je me soumettrai sans mot dire
A l'arrêt qui doit les proscrire,
S'il est signé de votre main.

M. Liotard, à la suite de la lecture de quelques passages du poème, propose d'accorder à l'auteur le titre d'*associé-correspondant*.

M. Liotard passe en revue les articles les plus intéressants contenus dans les deux derniers volumes de l'annuaire de la Société philotechnique (1881 et 1882).

Cette publication pourra bientôt être comparée à l'ancien Almanach des Muses, à cause de la part excessivement large faite à l'élément poétique. Les lectures des séances publiques ne comprennent presque que des pièces de vers, la plupart de poésie légère, et des sujets de critique littéraire, un peu écourtés.

On remarque exceptionnellement dans l'annuaire de 1881 un travail sur les sciences exactes, *Loi des nombres premiers*, par M. Jules Carvallo.

Une appréciation de la diatribe contre les femmes, du philosophe sceptique Schopenhauer, par le secrétaire perpétuel de la Société M. Jules David, se termine par une conclusion, qui rappelle un peu celle que nous a formulée notre confrère M. Bolze, au sujet d'une œuvre pessimiste du même auteur.

Notre vénérable compatriote et correspondant, M. Roux-Ferrand, a inséré dans le même volume une étude toute différente de philosophie douce et sentimentale sur *la Femme*.

Une petite comédie : *Le Bonheur en ménage*, par M. Montini, détaille une brouille légère, un simple nuage intervenu au sein d'un aimable intérieur, et le raccommodement amené par l'aspect d'un enfant au berceau. — Conclusion qui rappelle celle de la charmante comédie de *Gabrielle*, d'Em. Augier.

L'œuvre capitale de ce volume est le relevé des modifications introduites par l'Aca-

démie française dans la dernière édition de son Dictionnaire de 1878.

M. Liotard signale dans le volume de 1882, dont il donne les extraits :

Des impressions de voyage, *de Paris à Nice*, par M. Dufour;

Une excursion au Faulhorn en Suisse, par M. Louis Wiesener; et un travail plus sérieux et plus profond, *L'art des premiers siècles et le Christianisme*, par M. Destremau, consacré essentiellement aux Catacombes de Rome et aux mosaïques conservées à Sainte-Prudentienne et à Sainte-Marie du Transtévère.

M. BONDURAND, au nom de M. Falguière, associé correspondant, au Vigan, communique la copie d'une lettre du roy de Navarre (depuis, Henri IV), écrite quelque temps après son succès de Coutras, à M. de la Vaqueresse, le 2 novembre 1587.

M. Falguière, infatigable chercheur, et à qui l'on doit déjà la connaissance d'un grand nombre de documents historiques, a trouvé l'original dans les archives du château de Lavalette, près de Bez. Cette pièce a 22 centimètres de largeur et 36 de longueur. Elle est sur papier vergé, et endommagée par la pluie du côté droit. L'écriture est fine et régulière. La salutation et la signature sont seules de la main du Béarnais. Adressée au gouverneur du Haut-Rouergue, cette pièce intéressante semble témoigner d'un grand désir d'aller tendre la main aux reîtres envoyés par l'Allemagne contre la Ligue. On sait qu'après avoir défait le duc de Joyeuse à Coutras, Henri porta ses lauriers aux pieds de la belle comtesse de Grammont. C'était un bien mauvais

moyen pour tirer de sa victoire les conséquences qu'elle comportait. Son inaction permit au duc de Guise d'écraser les Allemands à Auneau. Les historiens favorables à la Réforme la lui ont reprochée, soupçonnant déjà son intelligence secrète avec Henri III. S'il fallait prendre au pied de la lettre sa missive à M. de la Vaqueresse, le manque d'argent seul aurait arrêté le roi de Navarre. Il est assez difficile de se prononcer sur ce point et de lire entre les lignes à cette distance. Mais on peut bien dire que ce roi spirituel paraît n'avoir guère cru qu'aux femmes et à la couronne de France.

En 1842, M. Mary-Lafon a trouvé dans les archives de la ville de Nîmes une lettre adressée par le Béarnais aux consuls, le 12 novembre 1587. Elle est conçue dans le même sens que la nôtre, et demande 20,000 écus pour le paiement de l'armée étrangère. M. Mary-Lafon l'a publiée dans son *Histoire du Midi de la France*, t. IV, p. 86. Voilà donc deux lettres de ce genre recueillies dans le département. Le texte de la lettre découverte par M. Falguière est ainsi conçu :

« Monsieur de La Vaqueresse, puisqu'il a pleu à Dieu nous envoyer le secours des estrangers que nous avons si longtemps poursuivy, je me suis résolu de les aller joindre et leur fère une monstre. A quoy je ne puis seul satisfère sans l'assistance et subvention des églises ausquelles j'ay escrit par les provinces. Comme particulièrement j'ay faict à ceulx du hault pais de Rouergue afin qu'ils employent de leurs moyens comme les autres ont faict volontairement, et qu'ils m'aident à supporter les grandes dépenses esquelles je suis esté contrainct de les continuer.

» Je scay bien qu'ils pourront s'excuser sur les incommoditez souffertes à cause de la guerre et de la peste. Mais ils doivent considérer que par la rigueur des ecditz ils sont privez de leurs biens et ne doivent regretter partie d'iceulx pour conserver la vie et reste des biens, et le principal qui est leur religion. Ce que je vous prie leur remonstrer si bien que je congnoisse que à ce coup où il s'agist de la ruyne ou délivrance de tous, ils ont l'affection que j'ay trouvé en plusieurs autres provinces et que ce soit prest lors que je seray à Montaulban, ou je seray avec l'aide de Dieu dedans le premier de décembre prochain, pour de là continuer mon voyage que je ne veulx plus longuement différer et quy seroit infructueux, si je n'y porte le paiement d'une monstre, suivant ce qui a esté négocié et arrêté.

» Sur ce je vous prieray vous asseurer de ma bonne volonté. Et le Créateur vous tenir, Mons. de La Vaqueresse en sa sainte et digne garde.

» De Nérac, ce 2 de novembre 1587.

» Vre bon et affectyonné amy,

» HENRY. »

M. le docteur PUECH communique le texte d'une singulière pièce extraite d'un ancien registre de notaire : Apprentissage entre Girard Baudin, de Sernain, diocèse d'Autun, et Jacques Matron, du lieu de Loches, diocèse de Thorene (Tourraine). Le premier est apprenti comédien, le second directeur de spectacles.

Dans le cours de mes recherches faites à travers les registres des notaires, j'ai ren-

contré une masse de brevets d'apprentissage concernant tous les arts et métiers, tandis que je n'en ai trouvé qu'un seul relatif à la représentation des mystères. De là l'intérêt de ce document ; de là la raison d'être de cette communication.

« L'an de l'incarnation M V^c XLVIII et le cinquiesme jour d'avril, ledit Girard Baudin s'est loué luy et ses œuvres avec ledit Jacques Matron, joyeur d'istaires, moralités et farces, pour le temps d'ung an à commencer le premier jour de ce present moys d'avril et semblable jour finissant, avec les pactes qui s'ensuyvent.

» Premierement a este de pacte que ledit apprentis sera tenu ainsi qu'il a promis, de bien, duement et loyalement servir ledit Jacques Matron sondit maistre avec art, et ledit Jacques Matron nourrir et enseigner ledit Girard ; et en oultre ledit Matron sera tenu, promet et a promis, payer audit Girard son apprentis la somme de douze liures payables ung chacun moys la somme de dix sols et le reste au bout de lan.

» Et pour ce fere tenir, garder et observer se sont obligés l'ung envers l'autre, ledit apprentis sa personne et biens et ledit Matron tous ses biens aux cours de Monsieur le Seneschal, conventions royaulx, ordinaire de Nismes, ordinaires des parties, et à toutes aultres et à chacune d'icelles. Ainsi l'ont promis juré et renoncé à tout droit avec quittance.

» Faict à Nismes à la boutique de moy notaire ez présence de M^e Jehant Fontfroide, Valentin Devaulx, Estienne Paussuc habitants de Nismes [Arch. Départ. E. 290, f. 6].»

Quel était le talent du maître ? Quelles étaient les aptitudes de l'apprenti ? C'est ce

que nous ignorons, mais il y a lieu de remarquer que contrairement aux us et coutumes de l'époque, le patron a à payer une assez forte redevance et donne à son apprenti une rémunération tout à fait insolite. Il est difficile d'expliquer cette manière de faire ; il y a seulement lieu de supposer avec de fortes vraisemblances que M^e Jacques Martron devait faire de bonnes recettes et attirer à ses représentations de nombreux spectateurs.

M. DARDIER met sous les yeux de l'Académie quelques nouvelles planches des scènes historiques du xvi^e siècle, reproduites de l'œuvre de Tortorel et Perissin, parmi lesquelles figure la bataille de Saint-Gilles, l'après-midi du dimanche 27 septembre 1562, où fut défaite une armée de catholiques, provençaux, Espagnols et Italiens.

Les capitaines Bouillargues et Grille, partis de Nîmes de grand matin, dans le but de ravitailler Saint-Gilles, assiégé par Sommerive et le comte de Suze, s'aperçurent, dès leur arrivée en vue de la place, que les assiégeants battaient en retraite sur le Rhône et reprenaient le chemin de Fourques. Ils fondent sur eux, enfoncent leur cavalerie et taillent en pièce l'infanterie. Des centaines de fuyards se jettent dans les eaux du fleuve et s'y noient. Deux canons, pris sur les vaincus, furent emmenés triomphalement à Nîmes, le lendemain.

Les pertes des catholiques furent considérables ; on a parlé de plus de 5,000 tués ou noyés. Il y a évidemment quelque exagération dans ce chiffre ; avec l'auteur de la notice historique, M. Dardier estime qu'il y en eut tout au plus 12 à 1500. Dans tous les

cas, ce coup de main heureux assura pour longtemps aux protestants la possession paisible de la moitié de la province du Bas-Languedoc.

La planche qui accompagne la notice manque de perspective, mais elle est très curieuse, très intéressante à examiner en détail. On voit que l'artiste (ici c'est Perrissin) a pu avoir des informations précises de la bouche de quelque huguenot qui avait assisté au combat.

Cette belle publication se poursuit assez régulièrement à la librairie Fischbacher, rue de Seine, 33, Paris. Vingt-huit livraisons ont déjà paru, et font le plus grand honneur aux vaillants et consciencieux éditeurs.

M. DOZE fait à l'Académie la proposition d'exécuter à ses frais les portraits de tous les membres de la Compagnie, sur des toiles isolées qui formeraient peu à peu une collection.

L'Académie remercie M. Doze de sa pensée bienveillante et désintéressée, et renvoie l'examen de sa proposition à une Commission composée de MM. Gouazé, Lenthéric et Dardier, adjoints au bureau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 112 —
Mémoires de la Société archéologique
et historique de l'Occident, XIX, t. XIX.
Bulletin de la Société archéologique
et historique de l'Occident, t. XIX, t. XIX.
Séance du 17 novembre 1883.

Présents : MM. PUECH, *président*. en l'absence de M. le Président et de M. le Vice-Président titulaires.

MM. Aurès, Bigot, Tribes, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Doze, Michel, Delépine, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, Dautheville, Torcapel, Villard, *membres résidants*; Lombard-Dumas, *membre non résidant*; Liotard, *secrétaire perpétuel*.

—
Le procès-verbal de la séance du 3 novembre est lu et adopté.

—
M. le Secrétaire fait le dépôt des publications reçues pendant la dernière quinzaine, savoir :

Bulletin de la Diana, mai-août 1883.

Académie des sciences et lettres de Montpellier (section des sciences), 1881, T. X. 2^e fascicule.

Annales de la Société d'agriculture industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Lozère, 1882, 2^e série. t. II.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1883, t. XIX.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, n° 116, 1^{er} trimestre 1883.

Revue des travaux scientifiques, 1882, t. III, n° 4.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1883, 84^e fascicule.

Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, nos 6 et 7.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. XXIV, nos 2 et 3.

Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts, 3^e série, t. I, 4^e fascicule.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, nos 17 et 18, mai, juin, juillet 1883.

Répertoire des travaux historiques, t. II, n° 1, 1882.

Annales du Musée Guinet, t. V.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, nos 4, 5 et 6 de 1883.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, juillet et août 1883.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, juillet 1883.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, mars, avril, mai, juin et juillet 1883.

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, t. X.

Revue des Langues romanes, t. X, août 1883.

Revue africaine, n° 158, mars et avril 1883.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, juin, juillet 1883.

Bulletin de l'Académie Delphinale, 3^e série, t. XVII, 1881-1882.

Mémoires de l'Académie des sciences belles-lettres et arts d'Arras, 11^e série, t. XIV.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, 1882-1883.

Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, 1879-1880-1881.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche, t. II, 1^{er} semestre 1883.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 2^e année, n° 4.

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, octobre 1883.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1883, table.

Actes de l'Académie de Bordeaux, 1881.

Actes de l'Académie de Bordeaux, table historique de 1712 à 1875.

Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, annales de 1882.

Société scientifique et littéraire d'Alais, 1882, 1^{er} bulletin.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes, septembre 1883.

Société des Antiquaires de la Morinie, juillet, août et septembre 1883.

Revue des travaux scientifiques, t. III, n° 5.

Revue des Langues romanes, octobre 1883.

Revue savoisiennne, 31 octobre 1883.

L'Académie a reçu, en outre, à titre d'hommage :

Liste des minerais et des roches trouvés aux environs de Bagnères-de-Bigorre, par M. Charles Frossard.

Mémoire sur le recueil original des dépêches des ambassadeurs vénitiens.

Trois inscriptions nouvelles du département de l'Hérault, par M. Cazalis de Fondouce.

Inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine, par M. P. Bézier.

—
Le Secrétaire communique :

Un programme de quarante-une questions mises au Concours par la Société industrielle d'Amiens, pour l'année 1883-1884.— Les questions se rapportent toutes à l'industrie manufacturière et à la condition des ouvriers de la Picardie;

Une circulaire du président de la commission de rédaction du *Répertoire des travaux historiques*, invitant l'Académie à faire connaître si dans le volume du répertoire pour l'année 1881, la commission n'a fait aucune omission regrettable des travaux publiés, sous le millésime de la dite

année dans le département du Gard, relatifs à l'histoire, à l'archéologie ou à la philologie.

Une circulaire de M. le Directeur des beaux-arts provoquant la production à la réunion annuelle pour 1884 (en février) de mémoires inédits ayant trait à l'*Histoire de l'art* dans notre région (pièces d'archives, comptes, marchés, autographes, etc.).

Le Secrétaire appelle particulièrement l'attention de l'Académie sur un volume contenant divers travaux sur l'économie politique offert à titre d'hommage par M. Charles Gide, professeur à la Faculté de droit de Montpellier.

M. Bondurand veut bien se charger de rendre compte de cette publication.

L'Académie reçoit avec regret l'annonce du décès de M. Armand de Flaux, un de ses associés correspondants, auteur de travaux historiques sur la Suède et le Danemark.

M. AURÈS rappelle que l'administration du muséum Calvet, d'Avignon, avait offert en échange de quinze volumes de nos mémoires destinés à compléter sa collection, le moulage d'une inscription gauloise, qu'elle possède, où est relaté le nom de la ville de Nîmes.— Ce spécimen d'un genre d'inscription fort rare (on n'en connaît qu'une quinzaine environ) vient de nous être adressé ; il sera transmis à la Mairie pour être déposé au musée lapidaire.

M. GOUDARD transmet une note détaillée avec commentaire des objets trouvés dans un tombeau gallo-romain découvert le 31

octobre 1883 au mas de Bourges, propriété de M. Vincent Magne, dans une terre qui longe au nord l'ancienne voie Domitienne entre les emplacements du 3^e et du 4^e milliaire romain.

Inventaire.—1^o Une urne cinéraire (grande dimension) en verre bleu à double anse avec son couvercle, pleine d'ossements (Belle conservation);

2^o Un verre à boire en verre irisé (grande dimension) (Belle conservation);

3^o Un vase à parfum en verre avec anse (Belle conservation);

4^o Un vase à parfum en verre (Brisé);

5^o Un plateau en bronze avec les deux anses séparées du plateau (Belle conservation);

6^o Deux strigiles.

La forme de l'urne et du verre à boire me fait supposer (sans être pourtant bien persuadé) que ce tombeau doit être du II^e siècle ou du commencement du III^e.

L'usage de brûler les morts ne fut généralement adopté chez les Romains que vers la fin de la République, il ne fut abandonné qu'au IV^e siècle de l'ère chrétienne, le *Bustum* était une place, aire, surface vide, sur laquelle on élevait un bûcher pour brûler le cadavre d'un personnage. Généralement le *Bustum* était situé auprès du tombeau de famille. C'était un bûcher particulier; le bûcher public se nommait *Ustrinum*. On ne pouvait établir des Ustrines qu'à dix-huit mètres environ de toute habitation.

Découverte. — Le mardi 30 octobre, les deux valets de la ferme chargés de charruer la terre de la fontaine, furent surpris d'une résistance que la charrue venait de rencon-

trer; voulant se rendre compte de l'obstacle qui les avait pour ainsi dire arrêtés, ils virent apparaître une grande dalle en pierre dure de roquemaillère. Comme c'était l'heure à laquelle la journée finit, ils quittèrent le chantier pour aller à la ferme; à leur arrivée, ils firent part de leur découverte à M. Magne, qui renvoya la vérification des lieux au lendemain matin puisque c'était déjà nuit. Grande fut la surprise le lendemain matin, quand M. Magne aperçut les deux domestiques occupés à sortir le mobilier d'un tombeau sans avoir attendu sa présence sur les lieux. Que s'était-il passé dans la nuit du 30 au 31? Nous ne le savons pas. L'on est porté à croire que les deux domestiques poussés par la curiosité, résolurent, après s'être concertés, d'enlever la dalle avant l'arrivée du maître; à cet effet, ils se servirent du pieu de la charrue, pour faire abattage; pendant que l'un faisait levier, l'autre passait ses mains pour sortir les objets qui se trouvaient renfermés sous la dalle. C'est alors qu'ils brisèrent le vase n° 3 et trouèrent avec le pieu le plateau n° 5. Il serait même à supposer qu'il devait y avoir d'autres ustensiles qui composaient ce mobilier funéraire, tels que fiole dite lacrymatoire, ampe, monnaies, coquilles, etc.

—

M. LENTHÉRIC rend compte de l'œuvre très intéressante publiée par M. Gustave Marty, membre de la Société d'histoire naturelle de Toulouse et lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, contenant la description avec nombreuses figures de la caverne à ossements dite de Montlaur ou de l'Herm (département de l'Ariège).

M. Lenthéric, à la suite de son rapport, propose d'accorder à M. Marty le titre d'associé correspondant.

M. VILLARD donne lecture d'une étude économique sous le titre de *Socialisme d'Etat*.

M. Eug. BRUN termine la séance par la lecture d'une pièce de vers écrite pendant le dernier empire, sous le titre de *l'Amour des jouissances matérielles*.

Cette pièce se termine ainsi :

Revenons au temps où, trop fiers pour nous soumettre
Nous n'étions pas encore asservis par un maître,
Et nous nous gouvernions nous-mêmes librement.
Les peuples libres seuls vivent heureusement.
Nous n'aurons plus besoin qu'un maître nous protège.
Les maîtres coûtent cher ; il leur faut un cortège,
Des palais, une cour à brillante splendeur,
Et tout cet apparat qu'entraîne la grandeur ;
Evitons tous ces frais qui nous sont inutiles ;
Fécondons-en nos champs qui seront plus fertiles,
Nous ne dépendrons plus des caprices d'un seul,
Qui peut, en nous jetant dans un sanglant linceul,
Nous mener, quand il veut, tuer dans les batailles.
Nous dépenserons moins, paierons moins de tailles,
Et serons plus heureux cent fois, à mon avis,
Que quand nous nous étions pour jouir asservis.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 1^{er} décembre 1883. 881

Présents : MM. le docteur PUECH, *président*, en l'absence du Président et du Vice-Président titulaires ; J. Salles, Bigot, Brun, Verdier, Michel, Delépine, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Simon, Dautherville, Villard, *membres résidents* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 17 novembre est lu et adopté.

Le Secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine, savoir :

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1883, n° 3.

Compte-rendu de la gestion du Conseil d'administration de la Société des Amis des sciences, 1882-1883.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1883.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1883, n° 7.

Académie d'Hipponne, nos 6 et 7.

Revue des travaux scientifiques, 1882,
nos 6 et 7.

Revue africaine, n° 159, mai-juin 1883.
Bulletin de la Diana, août-novembre
1883.

Le Secrétaire communique une lettre de M. Pelon, qui exprime le désir de voir passer dans la classe des membres non résidents, M. Barafort, ancien conseiller à la Cour de cassation, actuellement associé correspondant, qui vient d'abandonner sa résidence de Paris pour se fixer à Cognac dans le département du Gard.

L'Académie prend la demande en considération, avec l'intention d'y donner la suite de droit en temps opportun.

—

L'Académie procède, après l'expiration du délai réglementaire, à l'élection d'un associé correspondant, présenté à la date du 3 novembre. M. Alexandre Westphal est élu en cette qualité.

—

M. VILLARD présente un rapport verbal sur deux publications offertes à l'Académie par M. Eug. de Masquard, auteur de nombreux ouvrages relatifs à l'agriculture et à l'économie politique.

Les deux œuvres analysées et appréciées par M. Villard ont pour titre : *Le Faux et le Vrai libre-échange*. — *Des canaux du Rhône et de la Question sociale*. — M. de Masquard, dans ces espèces de pamphlets, donne d'excellents conseils aux agriculteurs, déplore amèrement les obstacles et

les lenteurs qui retardent l'application du système d'irrigation emprunté aux eaux du Rhône, dont les propriétaires ruraux attendent la transformation et la régénération de l'agriculture, et surtout de la viticulture dans le midi de la France. Après avoir fait justice de quelques opinions pour le moins hasardées de M. de Masquard, qui trouve peu concluants les résultats des travaux de M. Pasteur et qui ne voit de remède à l'insuffisance de notre représentation nationale que dans l'adoption du mandat impératif, M. le Rapporteur rend hommage à la forme incisive de la pensée et à la tournure alerte du style de l'auteur.

M. MAZEL donne communication à l'Académie de la traduction en français des *Proverbes en langue d'oc*, tirés des œuvres inédites de Rulman, dont il a publié le texte original dans la *Revue des Langues romanes*.

M. DELÉPINE donne lecture d'une première partie de la Notice biographique relative à M. Michel Moriau, ancien recteur et membre de l'Académie.

M. MICHEL communique un relevé des récentes découvertes archéologiques, résultant des fouilles entreprises en ce moment pour diverses constructions sur le vieux sol nimois par l'Administration municipale :
Ainsi qu'on l'avait prévu, dit-il, les démolitions et les fouilles auxquelles donnent lieu la création des halles centrales et l'ouverture des nouvelles rues, ont déjà fourni un cer-

tain contingent de vestiges anciens. C'est ainsi que l'on a découvert de nombreux débris d'amphores, de dolium, de tuiles, de verres irisés de formes variées et d'une certaine richesse d'ornementation, des flacons à odeur (*unguentaria*) improprement appelés vases lacrymatoires, quelques médailles de bronze très oxydées, une sonnette de bronze (*tintinnabulum*) un étrier en fer (moyen âge), divers petits objets en ivoire, de nombreuses défenses de sanglier, une masse d'arme (*clava*) en bronze, comme elle qu'on voit sur une fresque de la villa Albani, où elle apparaît comme l'arme de Mars. (C'est une espèce de petite massue armée de quatre rangs de pointes et glissée sur un manche de bois). Les Romains connaissaient cette arme, mais je ne sache pas qu'ils lui aient donné un nom caractéristique. Un morceau du manche en bois est encore adhérent à l'intérieur.

Nous devons signaler parmi les nombreuses constructions romaines, dont on découvre les vestiges, l'existence d'un four de potier assez rudimentairement établi, à côté duquel on a trouvé le grappin en fer (*bidens*) dont cet artisan se servait pendant la fabrication, et plusieurs lampes funéraires dont quelques-unes ne portent que de simples dessins d'ornementation, tandis que quelques autres, deux notamment, méritent une mention spéciale.

L'une d'elles représente un gladiateur Thrace en pied, armé de toutes pièces, c'est-à-dire d'un casque (*galea*) surmonté d'une aigrette (*crista*), d'un bouclier à contours carrés et à surface convexe (*scutum*), et d'une épée un peu courte (*sica*). On sait que dans cette catégorie de gladiateurs, l'un des

adversaires soutenait souvent l'attaque courbé en deux ou agenouillé derrière son bouclier, comme nous le représente du reste un fragment de lampe trouvé par moi dans les terrains de l'enclos Gilly, et que je vous ai montré avant de le déposer au musée de la ville. Le gladiateur de notre lampe semble être prêt à frapper son adversaire agenouillé. Cette lampe, de bonne conservation, mesure 0^m06^c.

L'autre lampe dont nous n'avions pas encore de similaire au point de vue de la décoration, représente sur sa partie supérieure les diverses armes offensives et défensives employées dans les combats de gladiateurs, savoir : deux casques (*galeæ*) de formes différentes, une cuirasse (*lorica*) des boucliers ayant la forme du *clipeus* et du *scutum*, une lance (*hasta*) et le filet (*retium*) des retiaires. Cette lampe ébréchée dans la partie qui recevait la mèche, est à part cela d'une bonne conservation; elle mesure 0^m08^c.

La pioche des démolisseurs a mis au jour plusieurs inscriptions intéressantes dont voici la liste :

D. M.
VETTITIAE
DUBITATAE
MANNIVS
PATERNVS.
MATRI
OPTIMAE.

*D[iis] M[anibus] Vettitiae Dubitatae
M[arcus] Annius Paternus matri optimae.*
« Aux Dieux mânes de Vettitia Dubitata,
» Marcus Annius Paternus a élevé ce

» monument à son excellente mère.» Hauteur 1^m17^c, largeur 0^m47^c.

A la quatrième ligne, on ne remarque pas de point entre la première et la deuxième lettre, en sorte qu'on lit MANNIVS, mais selon moi, il faut suppléer à cet oubli du lapicide et traduire par Marcus Annius Paternus.

On sait, en effet, que les Romains de condition libre avaient pour le moins trois noms, un *prénom*, un nom de famille ou *gentilicium* et un *surnom*. Dans notre inscription, *Marcus* est le prénom, *Annius* est le *gentilicium* et *Paternus* le surnom.

Les femmes n'avaient pas de prénoms, elles n'avaient que le nom de famille (*Vettitia*) et le surnom (*Dubitata*.) La pierre est oblongue, très richement décorée d'une guirlande de rameaux de vigne chargés de raisins et de feuilles, et le couronnement assez complet représente un grand triangle au milieu duquel on remarque un croissant entouré de rosettes à 4 faces.

Nous connaissons déjà plusieurs membres de la famille *Annia*, notamment par deux inscriptions qui, en 1740, furent trouvées dans les fouilles faites au bord de la source de la Fontaine de Nîmes ; elles font toutes deux partie de nos collections épigraphiques ; ce sont celles qui, dans mon catalogue du musée de la Maison-Carrée, portent es n^{os} 57 et 393.

DM////////AE·AVIVLLI·F·PA(T)ERNAE
VXORI·ET·CATIAE·CATI·F·GRATINAE
ET·L·VAL·(P)HARNAC(E)S(G)ENERI·F·
CATIVS·GRATIN.

D[iis] M[anibus] A[viulli]ae Aviullii

f[iliae] Paternae uxori et Catiae, Catii
f[iliae] Gratinae et L[ucii] Val[erii] Phar-
naces generi f[ilii] Catius Gratin[us].

« Catius Gratinus, aux Dieux mânes de
» Aviullia Paterna, fille d'Aviullius, son
» épouse, de Catia Gratina sa fille et de
» Lucius Valerius Pharnace fils de Vale-
» rius, son gendre ».

D M
IVLIAE SENECAE
F·IVLIA PATERNA.
MATRI · OPT.

D[iis] M[anibus] juliae Senecae filia Julia
Paterna matri Opt[imae].

« Aux Dieux mânes de Julia Seneca, sa
» fille Julia Paterna à son excellente mère. »

Stèle en pierre dure avec fronton et cou-
ronnement assez détériorés.

Hauteur 0^m94^c, largeur 0^m45^c.

//// M. COR ////. C.VMIC////
C·IAN.

Hr 0^m25, larg. 0^m15. Hr 0^m15, larg. 0^m15. Hr 0^m17, larg. 0^m21.

Fragments d'inscriptions trop insuffisants
pour fournir les éléments d'une restitution
complète.

/// V̄N
//// IETAE · N̄
//// T̄ALIS. L.

[J]un[oni] [QU]IETAE N[ostrae] [Vi]talis
L[ibertus].

A la Junon de notre maîtresse Quieta, Vi-
talis son affranchi.

Accents sur l'V de Junoni et sur l'A de Vitalis.

Fragment d'Hermès, hauteur 0^m25; largeur 0^m20.

Les Hermès étaient une espèce particulière de statues dans lesquelles on ne sculptait que la tête et quelquefois le buste; le reste formait un poteau ou gaine à quatre faces, plus larges en haut qu'en bas.

Ainsi que nous le prouve un autre Hermès trouvé récemment sur le même emplacement des halles centrales, (hauteur 1^m05, largeur 0^m24, orné d'une représentation phalique exécutée avec beaucoup de soin) les personnages qu'on choisissait le plus souvent à cet effet, étaient le Bacchus barbu, les Faunes, le Dieu Priape, etc.; et dans ce cas, l'Hermès ne portait aucune inscription; on se contentait de sculpter les attributs de cette divinité.

Lorsque des esclaves rendus à la liberté par des femmes voulaient témoigner leur reconnaissance envers leur bienfaitrice, ils avaient l'habitude de dresser un Hermès qu'ils dédiaient à la Junon de leur maîtresse. Les Junons étaient en effet considérées comme les esprits gardiens des femmes. On croyait qu'avec chaque femme il naissait un de ces esprits ou anges gardiens qui l'accompagnait, qui veillait sur elle pendant la vie et qui expirait avec elle à sa mort. Ces esprits étaient représentés quelquefois sous la forme de jeunes filles avec des ailes de chauves-souris ou de phalènes et entièrement drapées.

Quand l'esclave était affranchi par un homme, c'était au *génie* de son maître qu'il dédiait son monument.

Les Hermès étaient généralement employés comme poteaux indicateurs, barrières ou ornements de jardins.

Deux inscriptions moyen-âge ont été découvertes, mais elles sont très incomplètes, et une lecture certaine me paraît très difficile.

Pour compléter la liste des objets trouvés jusqu'à ce jour dans les terrains des halles centrales, je crois devoir vous signaler 4 petits fragments de poterie jaune qu'on dirait n'avoir pas encore subi l'action du feu. Ces fragments faisaient partie d'un vase qui devait être très richement orné. Nous y trouvons en effet, la représentation presque complète d'un oiseau d'un certain volume par rapport aux autres dessins, celle d'un cheval dont le train de derrière a l'air de se terminer par des nageoires, un vase renversé laissant échapper des flots, et enfin le dessin complet d'un génie drapé avec les apparences d'un ange ailé et agenouillé.

Je n'ose pas affirmer que ce vase soit de fabrication romaine, quoique ce génie ressemble beaucoup à une *Juno* et que ces fragments aient été trouvés au-dessous du sol romain. Je laisse à de plus experts le soin de décider.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 15 décembre 1883.

Présents : MM. BOLZE, *vice-président* ; Salles, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Puech, Doze, Michel, Delépine, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bon-durand, Clavel, Simon, Torcapel, Villard, *membres résidants* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre est lu et adopté.

—

Le Secrétaire fait le dépôt des publications reçues par l'Académie pendant la dernière quinzaine, dont suit la liste :

Société des Sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, novembre 1883.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2^e trimestre 1883.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, t. XIX, n^{os} 9 à 12.

Société des Sciences et arts de Vitry-le-François, 1881, (Chartes de l'abbaye de Notre-Dame de Cheminon.

Bulletin de la Société philomatique de Paris, t. VII, 1882-1883.

Bulletin de la Société industrielle de Flers (Orne), 1882, 1883.

Bulletin de la Société académique de Brest, 1882-1883.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1883, n° 8.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1883.

Journal des Savants, novembre 1883.

M. Faudon, président empêché, exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la présente séance.

M. Jeanjean a préparé une étude sur les Phosphorites du Gard qui l'oblige, pour être complétée, à faire une dernière investigation dans l'arrondissement d'Uzès ; obligé par suite de renvoyer au mois prochain la communication qu'il se proposait de nous faire en décembre 1883, il exprime le désir de voir son étude classée parmi les travaux de la présente année, afin de pouvoir en hâter la publication par l'insertion au vol. de nos mémoires de 1883. Sa demande est renvoyée à la Commission de publication, qui la prendra en considération, s'il y a lieu.

M. le sénateur Meinadier fait hommage à l'Académie d'un exemplaire du rapport qu'il a présenté au Congrès de Versailles, sur la question du Phylloxera. — M. Bolze veut bien se charger de rendre compte de ce travail.

M. de Brisse, docteur médecin, de Beau-

caire, fait également hommage à l'Académie de diverses pièces de poésie qu'il a composées au cours de sa longue carrière. Cet envoi est accompagné de la thèse soutenue par le même pour l'obtention du diplôme de docteur en médecine devant la faculté de Montpellier.

L'Académie procède à l'expiration du délai réglementaire à l'élection de M. Gustave Marty, de Toulouse, à qui elle accorde le titre d'associé-correspondant.

La parole est donnée à M. BONDURAND qui donne lecture du rapport suivant sur les *Principes d'Economie politique*, ouvrage publié par M. Ch. Gide (1), professeur à la faculté de droit de Montpellier :

« Un ouvrage de sociologie, quand son auteur est un de nos compatriotes et appartient à l'enseignement supérieur, commande à un double titre notre intérêt.

» Il y a plusieurs manières de parler d'économie politique : la manière ennuyeuse, dont on a abusé en France moins qu'ailleurs, parce que le génie de notre pays admet tout sauf la lourdeur ; la manière passionnée, où l'on met toute son âme, toute son énergie, et qui soulève les montagnes. Bastiat donna un brillant et mémorable exemple de cette méthode de combat, où l'on se propose d'enlever de haute lutte les positions de

(1) Un vol. in-12, 588 p. Paris, Larose et Forcel 1884.

l'ennemi. Elle appartient aux temps orangeux, et elle est forcément incomplète.

» Il y a enfin la manière philosophique et vraiment scientifique. Elle exige un esprit très ouvert et très libre, une vaste lecture, portant sur toutes les branches du savoir, pour extraire au moins la philosophie de chacune; une attention qui ne dédaigne rien, et l'habitude de penser pour son propre compte. C'est la manière de M. Gide. Les gens du monde qui seraient effrayés par le titre de son livre et la gravité des questions qu'il y traite peuvent se rassurer et entreprendre résolument cette lecture, car c'est d'une plume alerte et spirituelle que l'auteur gravit les sommets de la sociologie. Très à l'aise dans des théories qu'il refait assez souvent pour lui-même, il y met à l'aise les autres par sa clarté toute française, et les entraîne jusqu'à la dernière page par la séduction d'une note éminemment personnelle.

» Dans un traité d'économie politique, le cadre ordinaire et pour ainsi dire classique comprend l'étude successive de la production, de la circulation, de la répartition et de la consommation de la richesse. Cet ordre, assez naturel pour l'esprit, ne correspond cependant à aucune obligation dérivant des faits eux-mêmes. L'économie politique ne présente en effet ni commencement ni fin. On peut y pénétrer, comme dans un cercle, par l'extrémité de n'importe quel rayon. Il n'y a pas d'ordre nécessaire comme en mathématiques, où l'on passe toujours du connu à l'inconnu, et une quelconque de ses théories suppose la connaissance de toutes les autres. M. Gide a donc usé de son droit en composant son cadre

différemment de celui qu'on adopte d'habitude, et de la façon qu'il a jugée la plus favorable à son exposition scientifique.

» Ce n'est là, du reste, qu'une preuve tout extérieure et secondaire de l'indépendance de son esprit. Cette indépendance, cette empreinte originale qui fait la valeur et l'attrait du livre, elle est partout, dans les notions générales qui forment la préface comme dans les théories particulières. Tout a été fouillé à un point de vue personnel, et en quelque sorte renouvelé. Economistes classiques, protectionnistes et socialistes sont passés au crible sans que l'éclat ou l'autorité des noms trouble M. Gide dans sa ferme et impartiale critique. Nous avons affaire à un esprit exempt de tout dogmatisme scientifique.

» Le sang froid et la pénétration avec lesquels l'auteur examine les diverses doctrines qui se partagent le champ de l'économie politique font nécessairement de lui un éclectique. Son livre est une nouvelle démonstration de la complexité des rapports sociaux et des solutions rationnelles en sociologie. Il faut renoncer à creuser cette science à la lumière exclusive d'un seul principe, qu'il s'appelle liberté, protection ou socialisme. Il y a dans les systèmes les plus opposés une part de vérité qu'il est impossible de négliger si l'on veut faire autre chose que de la métaphysique. Il faut tenir compte des faits désagréables comme des faits agréables, de la prospérité des États-Unis d'Amérique sous le régime protecteur comme de la prospérité de l'Angleterre sous le régime du libre-échange. Les abus de logique à la faveur desquels se sont formées

des écoles si divergentes, le procédé qui consiste à isoler un principe de son choix et à en poursuivre jusqu'à l'extrême toutes les conséquences, à le justifier par des analyses incomplètes ou erronées, et à en faire le drapeau d'une église contre les autres églises, tout cela doit être laissé au passé.

» M. Gide, en faisant de l'économie politique positive, marque dans la constitution et dans l'enseignement de cette science un progrès dont tous les économistes, quelles que soient leurs tendances personnelles, doivent lui être reconnaissants.

» Débarrasser la science classique des théories surannées, la rajeunir au contact des méthodes biologiques, l'élargir en y faisant rentrer tous les faits bien observés, quelle qu'en soit la signification doctrinale, la fortifier, en un mot, par toutes les ressources dont peut s'armer aujourd'hui un esprit bien trempé, et tracer de cet ensemble un tableau plein d'animation et d'actualité, voilà le but que s'est proposé M. Gide. Il l'a pleinement atteint, et je suis personnellement heureux d'avoir à en porter devant l'Académie le témoignage.»

M. Bondurand donne lecture de quelques-unes des pages les plus caractéristiques du livre (1), et propose à l'Académie d'admettre M. Gide au nombre de ses associés correspondants.

M. DELÉPINE continue et achève la lecture de la Notice biographique qu'il a consacrée

(1) *Décadence des métaux précieux. L'aumône. L'inégalité des fortunes est-elle un mal ?*

à M. Michel Moriau, membre décédé de l'Académie.

—

M. BOLZE soumet à l'Académie une étude critique contenant son appréciation sur deux tableaux de M. Roehegrosse qui ont vivement impressionné le public : *Vitellius traîné aux Gémonies*, toile exposée à notre Salon nimois en mai-juin 1883. — *Andromaque et Astyanax*, dernière œuvre du jeune peintre qui lui a valu le prix du Salon à l'Exposition annuelle de Paris cette même année.

—

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

—

Séance du 29 décembre 1883.

Présents : MM. FAUDON, *président*; J. Salles, Bigot, Brun, Lenthéric, Verdier, Puech, Bølge, Carcassonne, Michel, Delépine, abbé Ferry, de Montvaillant, Dardier, Bondurand, Clavel, Villard, Mazel, *membres résidents*; Ricard (de Montpellier), *associé correspondant*, Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre est lu et adopté.

M. le Secrétaire fait le dépôt des publications périodiques reçues pendant la dernière quinzaine, savoir :

Revue agricole et industrielle de l'arrondissement de Valenciennes, octobre et novembre 1883.

Romania, octobre 1883.

Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, octobre 1883, n° 10.

Smithsonian institution 1881.

Bulletin du Musée zoologique de Cambridge, août 1883.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3^e trimestre 1883.

Revue Savoisienne, novembre 1883.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, t. 5, 1882.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, octobre 1883.

Bulletin de la Société botanique de France, compte-rendu des séances, n^o 4, revue bibliographique, C.

Répertoire des travaux historiques, t. 2, n^o 2.

Publications de la Société archéologique de Montpellier, n^o 43.

M. BOLZE rend compte d'une lecture faite en 1877, au congrès scientifique de Versailles, par M. le colonel Meinadier, sénateur du Gard, sur *l'Invasion phylloxérique en France*. Depuis un certain nombre d'années, quelle plus grave question, pour notre pays, que celle du phylloxera ! Ceux qui voient les choses de près peuvent dire sans exagération que notre agriculture se meurt depuis que la vigne est morte, et qu'elle ne peut revivre que par la restauration de la vigne ; que de ruines accumulées dans notre région si prospère antrefois ! les propriétés rurales, au moins pour la très grande partie, ne donnent plus de revenus sérieux : on ne peut guère plus leur demander que la santé avec l'air pur des champs.

Le travail de M. Meinadier comprend

d'abord l'histoire de l'invasion du phylloxera, ses premières apparitions, son extension rapide, les controverses qui se produisirent sur la question de savoir si le phylloxera est la cause du mal ou s'il n'est lui-même que l'effet d'une maladie préexistante, la découverte de l'insecte par M. Planchon, en 1868, ses métamorphoses, son identité reconnue avec le puceron qui vit en Amérique sur les racines de la vigne, et y a toujours existé, sans la détruire. Puis M. Meinadier examine les divers moyens employés pour détruire ou neutraliser l'insecte, véritable cause de la maladie de la vigne ; les submersions, les insecticides, les plantations de vigne dans les terrains sablonneux, et enfin, la greffe de la vigne française sur les plants américains. Aujourd'hui, ajoute le rapporteur, la résistance de la vigne américaine, que l'on pouvait espérer, *à priori*, s'affirme par l'expérience, et la greffe est devenue une chose pratique en grande culture.

Il termine le compte-rendu dont l'Académie l'avait chargé, en disant : Tel est l'ensemble d'idées que l'honorable sénateur du Gard proposait à la curiosité et à l'examen des savants réunis en congrès à Versailles en 1877. C'est une étude bien faite, et mieux encore une œuvre utile. Il a pensé, avec raison, qu'elle nous intéresserait à tous égards. Ce n'est pas d'ailleurs le seul exemple que l'on pourrait citer de l'attention que M. Meinadier apporte à suivre toutes les questions qui nous touchent ; il nous a prouvé un jour, dans une autre compagnie, combien il possède à fond et presse de tous ses efforts la grande, l'éternelle question des canaux du Rhône, d'une impor-

tance si capitale pour notre région. Vous me permettrez de rappeler ici ce souvenir, et d'ajouter qu'en appliquant ainsi ses connaissances spéciales à la solution de ces divers problèmes, M. Meinadier a bien mérité du département dont les intérêts lui sont confiés à plus d'un titre.

M. Ch. LIOTARD communique trois textes manuscrits sur parchemin des xv^e et xvi^e siècles, intéressant l'histoire locale, et s'exprime ainsi :

Pour peu que le chercheur curieux ait pénétré dans les archives des temps antiques ou du moyen-âge, il a été en mesure de constater combien nous avons pu recueillir de révélations utiles par les moindres documents inscrits sur la pierre ou sur le parchemin. N'a-t-on pas reconstitué avec les inscriptions des pierres tombales l'état-civil des familles, l'histoire des mœurs et des institutions (*Publications de G. Boissier, sur Rome et Pompeï; de Germer-Durand sur les Inscriptions du Languedoc*). Vous avez vu, par de récentes communications, comment les inventaires et les contrats divers ont fourni à notre confrère, M. le D^r Puech, des moyens d'information qui lui ont permis de faire revivre dans tous ses détails la vie de famille, les professions, les habitudes domestiques, le mobilier de nos ancêtres du xvi^e siècle. Des découvertes analogues résultent nécessairement des ordonnances de paiement et des quittances que l'on rencontre à profusion dans les dépôts publics; Ménard a inséré dans les preuves de son *Histoire de Nîmes* un grand nombre de spécimens de ce genre; et c'est

par une simple quittance des gages de portiers, qu'il établit l'existence d'une garnison au château de Roquemaure, au xv^e siècle.

Ce sont trois nouveaux textes inédits de ce genre que je vous apporte et qu'il m'a été donné d'exhumer de la boutique d'un libraire, au milieu de beaucoup d'autres qui ne présentaient pas le même intérêt de localité.

En dehors du fait plus ou moins important qui sert de fond à ces trois petits actes, je me suis complu pour mon compte à y relever, comme singularité de style et de rédaction, cette forme solennelle, ce luxe ou plutôt ce fatras de formules, dont la surabondance se manifeste encore beaucoup trop d'ailleurs dans les textes modernes analogues, qui auraient grand besoin d'être nettoyés et expurgés. — Au moyen âge, on se croyait obligé, pour la moindre petite somme reçue du trésor public de faire connaître *urbi et orbi* qu'on tenait quitte le Trésorier, le roi notre sire et tous autres ; et le créancier, marchand ou serviteur à gages déclarait qu'il se tenait *pro contento et benè pagato*. — Quelquefois le greffier écrivait *benè soluto*, formule d'une latinité un peu plus acceptable, mais peut-être moins exacte comme signification. On peut dire que généralement les textes de cette époque sont du pauvre français mis en pauvre latin.

Les actes de cette nature au xv^e siècle, rapportés par Ménard, sont tantôt en langue romane (patois), tantôt en latin, plus rarement en français ; et selon le cas, ils débuent par les formes : Sapion totz, ou sçai-chent tous, ou noverint universi, équivalents divers de savoir faisons à tous.

J'abandonne ces légères observations de linguiste ou de curieux de lettres pour vous soumettre les trois originaux que je viens de recueillir.

Le premier en date est la quittance donnée pour ses gages ou honoraires (37 livres dix sols) depuis la Saint-Jean-Baptiste 1431 jusqu'au 1^{er} mars même année, par Jehan Havart, capitaine de la Tour du Pont de Villeneuve-lès-Avignon. — Pièce de 0,24^c de largeur sur 0,085^{mill} de hauteur. — Le sceau est attenant ;

Le second est une quittance, texte en latin, donnée par procuration à Jean Perrin, par les seize gardiens des portes et des tours d'Aiguesmortes, pour leurs gages de deux mois à raison de 17 deniers tournois pour chacun par jour. Cette pièce, à la date du 7 décembre 1451, a 0,30^c de largeur sur 0,13^c de haut. — Le sceau a été arraché. — Il sera intéressant de rechercher si ces seize individus ont laissé une postérité dans la cité actuelle d'Aiguesmortes ; ils sont dénommés comme suit :

Pierre Uchet, Anthoine Gayraud, Anthoine San, Jean Pinoche, Jean Beauvarlet, Guill^{me} de Fontanie, Guill^{me} Bellon, Robin Lebret, Bernard Amic, Jean Imbert, Guill^{me} Laurent, Guill^{me} Trossonel, Richard Bon, Michel Burle, Girard Bot et Etienne Barce.

Le troisième est la quittance donnée pour partie ds ses gages, du 14 juillet 1505 jusqu'à la Saint-Michel ensuivant (soit 13 livres 13 sols 2 deniers, à raison de 3 sols 3 deniers par jour), par Jehan Robert, juge-criminel de la Sénéchaussée de Nimes et Beaucaire. — Cette pièce sur parchemin de 0,28^c de largeur sur 0,13^c de haut, est à la date du 30 octobre 1505, sceau attenant.

M. BONDURAND communique son interprétation des deux inscriptions du moyen âge récemment découvertes dans les fouilles des nouvelles halles.

Il lit la plus petite :

[Can]tor (ou *præcentor*) Vi[l]lelmus Claret[us in hoc m]juro sit[us] est ma[i] n[o]n[is].

Et la plus grande :

[Anno Domini millesimo ducentesimo] quinquagesimo secundo, non[is]..... obiit] Guillelmus Rai[mundus, ecclesie ne]m[ausensis] archi[presbyter, sacrist]a et ca[nonicus].

[In te], Christe, vivat [sacerdo]s iste. Omini[bus ince]rtam, celes[tem da ei] [v]itam, une Deus, [in] diem.

M. Alb. MICHEL présente à l'Académie un dessin qu'il a relevé de la magnifique mosaïque que viennent de mettre à découvert, à deux mètres de profondeur sous sol, les fouilles pour fondation exécutées par la Compagnie concessionnaire du percement et redressement des voies publiques, aux abords de la Halle centrale. Ce beau pavement se rencontre au dessous d'une maison démolie qui appartenait à M. Mazel, et dont l'emplacement sera occupé par les constructions nouvelles à élever sur le côté est de la rue des Halles.

Sa dimension de 8^m55 sur 6 mètres et sa richesse d'ornementation permettent de supposer qu'elle servait de décoration à l'habitation d'un personnage important.

Le dessin qui occupe le cartouche placé au milieu de la mosaïque comprend cinq personnages dont l'action n'est pas encore suffisamment déterminée. — M. Michel se

borne à exprimer à cet égard, et sous toutes réserves, quelques conjectures qui pourront être modifiées par une étude plus approfondie.

Sur sa proposition, l'Académie décide qu'elle se rendra sur les lieux demain à dix heures du matin, pour mieux apprécier sur place les beautés de l'œuvre d'art antique qui lui est signalée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.